



Université Abderrahmane MIRA de Bejaia

Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion

Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences de Gestion

Spécialité: Comptabilité et Audit

Thème

L'évaluation financière d'un crédit d'exploitation

Etude d'un cas au sein de l'agence BADR «361» Bejaia

Préparé par:

- M^{elle}. LAGGOUNE Celya

- M^{elle}. CHALALI Lamia

Dirigé par:

M^{me}. TRAKI Dalila

Promotion: 2020-2021

Remerciements

La réalisation de ce mémoire à été possible grâce tout d'abord à Dieu, de nous avoir permis et de nous avoir donné le courage et la volonté de mener à bien ce travail.

Nous tenons à adresser tout notre gratitude à notre promotrice : Madame Traki Dalila, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous exprimons notre gratitude à l'ensemble du personnel de l'agence BADR 361 Bejaia et particulièrement notre maitre de stage : Slimani Naziha qui à accepté de répondre à nos questions favorable.

Nous désirons aussi à remercier les professeurs qui fournissent les outils nécessaires à la réussite de nos études universitaires.

Enfin, nous tons à témoigner tout notre reconnaissance. En ver les personnes qui nous son chères : nos famille, et particulièrement nos parents, les amis et les collègues qui m'ont apporté leur support moral et intellectuel tout au long de notre démarche.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail

A mon support dans ma vie, qui m'a appris m'a supporté et ma dirige vers la gloire, mon chère père TAHAR.

A la femme qui à souffert sans me laisse souffrir, qui n'a épargné aucune offre pour me rendre heureuse, ma duce mère CHAFIAA.

A ma grande mère FATIMA que je souhaite une bonne santé et que dieu lui donne une longue vie.

A mes chères frères : Farid et sa femme assia, abdal kadire, mon adorable petit férir massiwan.

A Ma chère suer Katia et son Maré Atman

A mes oncles, mes tants, mes cuisines, nous prions Dieux de protéger

A mes très chère amis : Kahina, nawal, cylia, micha, fazia, assia, milissa, manal.

A Ma promotrice Mme Traki dalila

Son obélie ma binôme laggoun cylia pour son soutien moral, sa patience et sa compréhension tout au long de ce projet. Ainsi a sa famille.

Lamia

Dédicaces

Je dédie le fruit de ce travail

A celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, que dieu te garde
pour moi à toi mon chère papa FATAH.

A la personne devant la quelle tous les mots de l'univers sont incapables
d'exprimer mon amour et mon affection pour elle, à l'être qui m'est le plus
chère, à ma duce mère. Mère DALila, si tu savais combien je t'aime.

A mes chère frères : khoudir, toufik, Massi, koussayla, que dieu les protège.

A mon grande père : Mohand-zin, à qui je souhait une bonne santé et que
dieu lui donne une lougne vie.

A tout la famille Laggoune et la famille Boudaoud

A mes chère amis(es) : micha, fazia, lamia, linda, celya, salwa, assia, kahina,
mahdia.

A ma binôme Chalali lamia et tout sa famille.

A ma pronatrice Mm Traki Dalila.

A tous que je connais, et que j'aime.

A tout mes enseignants du département séance économique, commerciale et
gestion

CEYLIA

AC : actif circulant

AI : actif immobilisé

AF : actif fixe

BFRE : besoin en fond de roulement d'exploitation

BFE : besoin de financement d'exploitation

BADR : Banque de l'agriculture et du développement rural

CMT : crédit à moyen terme

CLT : crédit à long terme

CA : chiffre d'affaire

CAF : capacité d'autofinancement

CP : capitaux propre

DCT : Dette à courte terme

EBE : Excédent brut d'exploitation

ETE : Excédent de trésorerie d'exploitation

FRN : fonds de roulement net

HT : hors taxe

IBS : impôt sur le bénéfice des sociétés

KP : capitaux permanents

MC : marge commerciale

R : ratio

RE : ratio économique

RF : ratio financière

RC : ratio commercial

RSG : ratio de solvabilité générale

RLG : ratio de liquidité générale

RLR : ratio de liquidité réduite

RLI : ratio de liquidité immédiate

RT : résultats

RCAI : résultat courant avant impôt

SPA : société par action

SIG : solde intermédiaire de gestion

TP : total actif

TA : total passif

TR : trésorerie

VE : valeur d'exploitation

VR : valeur réalisable

VD : valeur disponible

VA : valeur ajouté

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Introduction générale.....	1
Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire	
Section 01 : présentation de La banque.....	4
Section 2 : Généralités sur les crédits bancaire.....	11
Conclusion	26
Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise	
Introduction.....	27
Section 01 : Le cycle d'exploitation d'une entreprise et son financement.....	28
Section 02 : Les risques de crédit et les moyennes préventions	38
Section 03 : L'évaluation financière d'un projet d'exploitation.....	43
Conclusion	63
Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BADR agence 361).....	64
Section 02 : Etude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation	67
Conclusion	89
Conclusion générale	90
Bibliographie.....	92
Liste des Schémas	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Annexes	
Table des matières	

Introduction générale

La vie économique repose pour son fonctionnement de la circulation des flux réels et de leur contrepartie qui est les flux financiers. Les besoins de financement et l'offre de capitaux éprouvent par les différents agents économique permet de les satisfaire se rencontrent sur des marchés, à savoir le marché monétaire et celui du crédit sur ces derniers Les banques interviennent et jouent le rôle d'intermédiaires financier.

L'opération de banque consiste à collecter des fonds et à accorder des crédits tout en proposant et gérant les moyens de paiement pour la clientèle. C'est le métier historique de la banque qui va, si les dépôts ne suffisent pas à financer les crédits, chercher un refinancement auprès de la banque central ou des autres banques sur le marché interbancaire, créant alors de la monnaie.

D'après G.P DUTALLIS, « faire crédit, c'est donner librement la disposition, effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat contre la promesse que le même bien, ou équivalent sera restitué dans un certain délai le plus souvent avec la rémunération du service rendu et du danger encouru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service ».

Le financement de l'entreprise peut être défini comme étant l'opération par laquelle on met à sa disposition des ressources qui lui sont nécessaires sur le plan pécuniaire.

Il conditionne la survie de l'entreprise, de ce fait le financement de l'exploitation d'une entreprise est caractérisé par des mises de fonds important et une suite de dépense et de recette décalées dans le temps. Le risque du financement de la banque a l'entreprise n'est plus cantonné exclusivement à la défaillance du débiteur. Il peut se doubler d'un risque juridique qui peut mettre en cause la responsabilité contractuelle pour faute dans l'exercice même de ses activités de distribution du crédit. Si le crédit bancaire n'a rien de contraire à la logique de l'économie, il est normal que la banque ne facilite pas, par ses crédits le soutien d'une entreprise dont les conditions d'exploitation.

A cette affirmation on constate que le risque est pratiquement inséparable du crédit. Le banquier doit toujours craindre que son client débiteur ne puisse respecter ses obligations dans les délais prévus. Le simple retard dans un remboursement, peut être néfaste et préjudiciable pour un établissement de crédit qui travaille avec des capitaux emprunté, car comme tout commerçant ou industriel il doit respecter, lui-même, ses propres échéances et par conséquent, il doit compter sur les rentrées de fonds nécessaires à l'équilibre de sa trésorerie.

Dans le but d'expliciter l'objectif principal de notre étude est de répondre à la problématique suivante :

« Quel est le poids de l'évaluation financière dans l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation ».

De cette problématique général, il est inéluctable de répondre aux interrogations suivants :

- Quelle est la panoplie de crédit existant dans la banque algérienne ?
- Quel est la relation existante entre la banque et le demandeur du crédit d'exploitation ?
- Comment est financé le cycle d'exploitation d'une entreprise ?

Pour répondre à ces questions, nous avons axé notre étude sur les deux hypothèses suivantes :

- La banque procède à l'évaluation financière pour accorder un crédit d'exploitation.
- La vérification des pratiques qu'utilisent les banques dont leur relation commerciales avec les entreprises sont suffisantes pour décider d'octroyer le crédit.

Pour répondre nécessairement à notre problématique nous avons suivi une démarche méthodologique qui comporte deux niveaux d'analyse. Une recherche bibliographique et documentaire (utilisation des ouvrages généraux, revues, documents, thèses, textes réglementaires et législatifs) et un travail de terrain qui consiste en un stage pratique d'une durée d'un mois au niveau BADR, agence Bejaia.

Nous avons structuré le présent mémoire en trois chapitres :

- Le premier chapitre traite la présentation des notions de base sur la banque et le crédit bancaire, se chapitre subdivisé en deux sections : la présentation de la banque, et généralités sur le crédit bancaire.
- Le second chapitre nous avons abordé la démarche de financement du cycle d'exploitation d'une entreprise, et sera subdivisé en trois sections : le cycle d'exploitation d'une entreprise et son financement, les risques de crédit et les moyens de prévention, et en derniers l'évaluation financière d'un projet d'exploitation.

- Le dernier chapitre vient illustrer montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation, qui abordera d'une part la présentation de notre organisme d'accueil, la banque BADR agence 361, d'autre part portera sur l'étude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Introduction

La banque inscrit dans le cadre d'une politique économique réalisée par tous les agents économiques, et elle n'est pas une entreprise comme les autres car, elle reçoit des fonds du public, accorde des crédits et gère les moyens de paiements.

Cependant, le rôle de la banque ne se limite pas uniquement dans le soutien de l'entreprise, cette dernière touche aussi à un autre client aussi importante que celle déjà citée, c'est les particuliers qui prennent de l'ampleur donnée et ce avec la croissance de leur besoins de financement.

Le crédit bancaire est l'un des moyens les plus importants du financement de l'économie. Il joue un rôle important dans le développement de l'activité économique. Le crédit est l'activité première de la banque, il joue un rôle considérable dans les modernes.

Ainsi, le présent chapitre sera divisé en deux sections : La première abordée la présentation de la banque. Ensuite nous essayerons dans la deuxième section de faire une généralité sur les crédits bancaires, nous définirons d'abord le concept de crédit bancaire, ensuite nous présenterons le rôle et les classifications des crédits.

En effet, notre chapitre sera présenté en deux sections :

- Section 01 : présentation de la banque
- Section 02 : généralité sur les crédits bancaires

Section 01 : présentation de La banque

La banque joue un rôle important, elle est intervenant dans la création d'entreprise lorsqu'elle est sollicitée.

1.1 Historique ¹

La notion de la banque est très ancienne. Elle date du quatrième siècle avant J-C.

¹ Tahar HADJ SADOK, « les risque de l'entreprise et de la banque », Editions DAHLAB. p (7-8-9-10).

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

C'est en GRECE que les premières opérations s'apparentant à celles des banques, ont été traitées (charge de monnaie, garde de dépôts, octroi de prêts).

Favorisée par les échanges commerciaux localisés essentiellement dans le bassin méditerranéen, l'activité bancaire se développa un peu plus tard dans l'empire ROMAIN, et en EGYPTE. La guerre des croisades donna une impulsion nouvelle, aux échanges commerciaux entre l'orient et l'occident, et a vu la création de la première banque européenne notamment Allemandes, Hollandaises, Italiennes et anglaises.

Les grandes découvertes maritimes du 15^{ème} siècle (Routes des Indes, et les Amériques), déplacèrent vers l'Atlantique, le trafic international dont la banque anglaise

et hollandaise furent les grandes bénéficiaires. En France, les premières banques privées ont fait leur apparition au 18^{ème} siècle mais avec beaucoup moins de succès. Plusieurs banques se sont succédées et ont succombé sous la lourdeur des risques qu'elles ne parvenaient pas encore à maîtriser. Ce n'est qu'au 19^{ème} siècle que le réseau bancaire français se façonna avec la création des grandes banques et établissements financiers actuels. La Banque de France fut créée la première en date le 15 janvier 1800. Les autres banques et établissements financiers constituèrent progressivement le réseau bancaire national français et international.

En Algérie le réseau bancaire était constitué à la veille de l'indépendance (juillet 1962) par des succursales et agences de banques françaises principalement. Ne pouvant être agréées par la Banque d'Algérie à exercer leur activité bancaire en tant qu'agences et succursales de banques étrangères, elles ont accepté de céder leur patrimoine immobilier aux banques Algériennes nouvellement créées en 1966. Ainsi à compter du 1^{er} janvier 1967, le réseau bancaire Algérien se trouva totalement constitué par les banques publiques suivantes :

- La Banque centrale d'Algérie : institut d'émission et banque de réescompte,
- La Banque Algérienne de Développement « BAD » banque d'investissement qui s'est substituée à la Caisse Algérienne de Développement « CAD »
- la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance « CNEP »
- trois banques commerciales en l'occurrence (BEA, BNA, CPA) qui ont hérité des infrastructures et des fonds de commerce des banques étrangères

1) La Banque Extérieure d'Algérie BEA a hérité le réseau :

⇒ Du crédit lyonnais, de la Société Générale, de la PFCE, de la Worms et Cie, de la Banque des Pays Bas,

2) La Banque Nationale d'Algérie BNA a hérité le réseau :

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

⇒ De la banque Nationale du commerce et de l'Industriel et commercial de France « BNCI », du comptoir d'Escompte de Paris, du crédit Industriel et commercial de France « CIC » du crédit foncier de France « CFF », du crédit Agricole de France « CA »

3) Le crédit populaire d'Algérie a hérité le réseau :

⇒ De la caisse centrale Algérienne du crédit populaire de France « CCACP », des banques populaires commerciale et Industrielles « BPCI », de la compagnie française de crédit et de banque « BFCI », de la Sté marseillaise de crédit, de la banque Algéro-Misr

Ce réseau a été élargi par la suite par la création de la BADR née de la scission de la BNA en 1982, la création de la BDL née de la scission du CPA en 1985, et la création de La banque AL BARAKA d'Algérie première banque semi publique constituée en Algérie

Entre la BADR et des capitaux privés saoudiens. Cette banque s'est donné comme vocation d'activité : l'exercice du banking Islamique.

Sur la base des nouvelles réformes économiques provoquées par les événements historiques d'octobre 1988, et visant l'instauration d'une économie de marché en Algérie, une panoplie de textes a été élaborée et publiée, notamment la loi sur la Monnaie et le crédit, et les nouveaux codes : de commerce et d'investissement, Favorisèrent la création et l'exploitation de banques privées en Algérie à capitaux algériens et/ ou étrangers.

Ainsi la première banque d'affaires sous la forme d'établissements financiers, ou capitaux privés algériens est née en 1993 sous la dénomination « d'UNION BANQUE » dont le siège est fixé à ALGER. Elle a été suivie par la création de Mouna Bank siégeant à Oran et par Algerian International Bank « AIB » siégeant à Alger.

Parallèlement d'autres banques commerciales à vocation universelle et à capitaux algériens, ont été créées et agréées par la banque d'Algérie, Il s'agit de la « BCIA » banque algérienne pour le commerce et l'industrie siégeant à Alger, la « BANQUE ELKHALIFA » siégeant à Alger, la C.A.B siégeant à Alger, ARCO BANK siégeant à Alger, ...etc.

Les premières banques étrangères qui ont manifestés leurs intérêts pour le marché Algérien et qui ont obtenu leur agrément auprès de la banque d'Algérie sont : la CITE BANK Américaine, la SOCIETE GENERALE de France, et la BANQUE NATIONALE de Paris et

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

le CREDIT LYONNAIS de France suivies d'autres banques à capitaux privés Arabes (Séoudiens, Qataris, Jordaniens notamment : RYANE BANK, arabe Bank corporation, Haousing Bank, Golf Bank...etc.

Parmi toutes ces banque et établissement financiers, certaines ont réussi leur implantation sur le marché, et d'autre ont échoués et se sont vus retirer l'agrément par la banque d'Algérie à partir de 2003.

1.2 Définition

« La banque est une entreprise pas comme les autres qui fait profession habituelle de recevoir du public sous forme de dépôts ou autrement des fonds qu'elle emploie pour son propre compte en opération de crédit ou en opération financières ».²

Selon J.V.CAPAL et O.GARNIER « la banque est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients (entreprises ou particuliers), gère leurs moyens de paiement (carte de crédit, chèque, etc.) et leur accorde des prêts ».³

Une autre définition plus pragmatique considère que :⁴

« La Banque est un intermédiaire financier qui redistribue sous forme de crédits les fonds qu'il collecte auprès des agents économiques en vue de réaliser un profit »

Aussi, peut-on concevoir aujourd'hui que l'activité principale d'une banque est basée principalement sur la collecte de ressources et la distribution de crédits.

1.3 L'activité de la banque ⁵

Si l'activité des banques est aujourd'hui assez diversifiée, ses métiers de base restent l'intermédiation et la gestion des moyens de paiement. La loi bancaire du 24 janvier 1984, reprise dans le code monétaire et financier, dont l'objectif est de donner un cadre juridique commun à tous les établissements exerçant une activité bancaire, retient comme opérations de banque :

- la réception de fonds du public,

² Bernard Yves et Jean-Claude Coli, « Dictionnaire économique et financier », Seuil, Paris, 1996, page 170.

³ J.-V. Capal et O. GARNIER, « Dictionnaire d'économie et de science sociale », Hatier, Paris, 1994, page 20.

⁴ Op, cité, par Tahar HADJ SADOK, P : 11.

⁵ Sophie Brana, Michel cazals Pascal Kauffmann, « monnaie banque et finance », 5eme édition, Dunod, P 139-140.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

- les opérations de crédit,
- la mise à disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement.

La loi distingue différents types d'établissements, reconnaissant ainsi leur diversité. Depuis janvier 2014, en réponse à une harmonisation européenne imposant une définition plus étroite des établissements de crédit, on distingue :

- les établissements de crédit comprenant : les banques, les banques mutualistes et coopératives, les caisses de crédit municipales et les établissements de crédit spécialisés ;
- les sociétés de financement, qui ne sont pas habilitées à recevoir des dépôts du public.

Il convient cependant d'affiner cette première approche par opérations en énonçant que la banque exerce trois types de métiers :

* L'intermédiation financière : qui consiste en la collecte de fonds (à vue ou à court, moyen, long terme) et en l'octroi de financement : par crédit (créances non négociables) et par acquisition de titres (créances négociables) ;

* Les activités de marché pour compte propre : où l'on distingue les opérations sur titres (l'objectif est alors une plus-value) et les opérations sur instruments financiers (produits dérivés, cf. TD 6) ;

* La prestation de service pour le compte de tiers, qui comprend :

- la gestion et mise à disposition des moyens de paiement : tenue de comptes, mise à disposition des supports de paiement (chèque, cartes de paiement, etc.) ;
- la gestion d'actifs pour le compte de tiers : soit collective (OPC), soit individuelle (gestion de patrimoine) ;
- le conseil et l'ingénierie financière : par exemple pour des fusions-acquisitions, des émissions de titres, etc.

Le bilan, le hors-bilan et le compte de résultat de la banque reflètent ces activités.

1.4 Les types de banques

L'ensemble de la banque, chapeauté par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire. On distingue ainsi différents types de banques ⁶:

*** Les banques de dépôts :**

Les banques de dépôt travaillent essentiellement avec leur client, particuliers, professionnels et entreprises, reçoivent des dépôts, accordent des prêts, et sont traditionnellement séparées entre :

- La banque de détail destinée aux particuliers, aux professionnels et aux PME (petites et moyennes entreprises).
- La banque d'affaires, destinées aux moyennes et grandes entreprises.

*** La banque d'investissements :**

Les banques d'investissement travaillent essentiellement sur le marché financier et réel des opérations sur titres et valeurs mobilières.

*** La banque commerciale :**

Les banques commerciales reçoivent les dépôts et effectuent des prêts, les banques commerciales sont des sociétés dont le capital est détenu par des actionnaires et qui sont généralement cotées en bourse.

*** La banque spécialisée :**

Il existe des banques spécialisées dans un segment d'activité spécifique :

- Banque spécialistes dans le crédit à la consommation
- Banque spécialistes dans la gestion de la fortune
- Banque spécialistes dans le crédit immobilier

⁶ BOUHRIZ DAIDJ Aicha, « innovation technologiques des services bancaires et financiers », Mémoire de magister, Tlemcen, 2014, P9. P11.

- Banque spécialistes dans le crédit bail aux entreprises

Banques spécialistes dans le financement de l'activité économique particulière (agriculture, commerce, etc.)

1.5 Les fonctions d'une banque

*** La fonction d'intermédiation**

« La fonction de l'intermédiation financière jouée par les banques est reconnue depuis longtemps. Cette fonction est l'opération qui consiste à mettre en contact des agents non financiers ayant une capacité de financement appelés « prêteurs », avec d'autres agents non financiers ayant un besoin de financement appelés « emprunteurs ».⁷

*** La fonction relationnelle**

« Le management d'un établissement bancaire est en principe, capable d'obtenir une information interne pertinente à un débiteur, et assurer une relation d'affaire durable répondant aux besoins particuliers de financement du client ».⁸

*** Les fonctions de liquidité**

« Au centre des fonctions d'une intermédiation bancaire se trouve la transformation des ressources en vue de créer l'utilité ou le rendement approprié, à la fois pour le client et pour la banque. A un niveau de risque acceptable pour les deux. Une banque est amenée à allouer ses crédits en favorisant ceux de moindre risque afin de pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis des déposants qui cherchent la sécurité et le libre accès à leur fonds ».⁹

1.6 Le rôle de la banque

Les banques jouent un rôle économique très important dans les sociétés. Elles contribuent à orienter l'argent de ceux qui en ont momentanément trop vers ceux qui ont besoin et présentent les garanties suffisantes. « Leur rôle peut être comparé à celui du cœur humain qui distribue le sang riche en oxygène vers les organes. Sans elles, les marécages

⁷ ULLMO. Y (1988) : « intermédiation, intermédiaire financier et marché ». Revue d'économie politique n°5. P 639-654

⁸ Zuhayr MIKDASHI, « les banques à l'ère de la mondialisation » Edition Economica, 1998, Paris, page 5.

⁹ OP, cité par MIKDASHI, page 5.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

financiers ne seraient pas capables de transférer les fonds des agents qui épargnent vers ceux qui ont des projets d'investissement ». ¹⁰ Par conséquent, leurs effets sur l'ensemble de l'économie sont importants.

Le rôle primordial des banques a été par AGLIETTA : les banques jouent un rôle ¹¹ spécifique dans l'économie monétaire parce qu'elles peuvent fournir aux emprunteurs des liquidités en gros moment demandé, sans que ces liquidités soient prélevées sur une épargne préexistante.

Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires

Au terme l'article 68 de l'ordonnance N° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, le concept de crédit est défini comme étant :

« ... tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie.

Sont assimilées à des opérations de crédit, les opérations de location assorties d'options d'achat, notamment le crédit-bail... ». ¹²

La banque propose à sa clientèle une panoplie de crédits susceptibles de répondre de la manière la plus appropriée et la plus adéquate aux problèmes de l'entreprise qu'ils soient momentanés ou permanents.

2.1. Définition du crédit bancaire

Le crédit du mot latin « credere » qui veut dire confiance, « faire crédit, c'est faire confiance, mais c'est aussi donner librement la disposition effective et immédiate bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalent vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service ». ¹³

¹⁰ Frederik Mishkin, « monnaie, banque et marchés financiers », 8ème édition, 2007, page 9

¹¹ Michel Aglietta, V « macroéconomie financière, finances, croissance et cycle », édition la découverte, Paris, 2001, page 38.

¹² L'article 68 de l'ordonnance N° 03-11 du 26 août 2003.

¹³ G. Petit-Dutaillis, « le risque de crédit bancaire », Edition économique, Paris, 1963, P 7.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Selon Fisher, le crédit rend capable un homme de contrôler temporairement plus de richesse que ce qu'il possède, c'est-à-dire, une partie des richesses des autres. Donc le crédit est la métamorphose de capitaux stables en capitaux circulants, en rendant disponibles des fonds qui ne l'étaient pas avant.

« Le crédit est une expression de « CONFIANCE », d'origine grecque, le mot « crédit » découle du mot grec « crédéré » c'est-à-dire « croire » autrement dit « faire confiance »

C'est une « CONFIANCE » qui s'acquière par une « PROMESSE », Ainsi peut-on affirmer et mettre en équation la combinaison des trois facteurs :

$$\text{CONFIANCE} + \text{TEMPS} + \text{PROMESSE} = \text{CREDIT}$$

Il ne peut donc y avoir de crédit en l'absence de ces trois facteurs. En effet, faire crédit à quelqu'un : c'est lui faire confiance. Faire crédit de quelque chose, c'est prêter la chose contre promesse d'être rendue au terme convenu. Le degré de probabilité de la promesse constitue le risque qu'il faudra étudier préalablement à l'emprunt de la chose. La confiance est en effet l'élément déterminant de toutes les manifestations de crédit qui naissent à l'occasion des nombreux actes de la vie courante »¹⁴.

2.2. Le rôle du crédit

Le crédit est important dans l'économie, c'est l'un des leviers essentiels des affaires et la base du développement des entreprises, il joue un rôle considérable dans les économies modernes car il :¹⁵

- * Permet d'accroître la qualité de production ;
- * Met à la disposition d'une personne un pouvoir d'achat immédiat ;
- * Permet d'assurer la continuité dans un processus de production et de commercialisation ;
- * Est un moyen de création monétaire.

¹⁴ Op, cité, par Tahar HADJ Sadok, p : 11.

¹⁵ Op, cité, par, Petit-Dutaillis G , P 20.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Pour que le crédit existe, il faut au préalable, que les ressources financières soient constituées, c'est-à-dire épargnées pour ne pas être directement consommées mais pour être utilisées ultérieurement.¹⁶

3.3. La typologie de crédit bancaire

En prenant comme critère l'objet du financement, nous pouvons scinder la panoplie du crédit bancaire en quatre grandes catégories :

3.3.1. Le financement de l'exploitation

Ce sont des crédits à court terme destinés à financer les besoins de fonctionnement des entreprises (financement des stocks, accompagnement de cycle d'exploitation Etc.)

Ce financement se fait par un ensemble de crédits, à savoir les crédits directs « **par caisse** » et les crédits indirects « **par signature** ».

A/ Les crédits par caisse ou « crédit directes » :

Les crédits par caisse sont des crédits d'exploitations appelés aussi crédits directes. Ils sont utilisés pour la réalisation d'un équilibre entre les encaissements et les décaissements qui demeurent l'objectif de toutes entreprises.

Quand ces crédits sont sollicités par l'entreprise sans qu'elle en explique l'objet précis, ceux-ci sont dits GLOBAUX.

Par contre, quand leur objet est clairement avancé par l'entreprise, et qu'il porte sur des postes précis de l'actif circulant, les crédits d'exploitation sont dits SPÉCIFIQUES.

A-1) Crédit d'exploitation globale :

Le crédit 'exploitation globale est un crédit global fait par une banque à son client entreprise ou professionnel afin de permettre à celui-ci de payer au comptant ses fournisseurs.

¹⁶ Dranger J. le traité d'économie bancaire, tome 1, PUF, PARIS, 1981, P 47.

Ils sont généralement appelés crédit en blanc car, d'un côté, ils sont utilisables par le crédit d'un compte, et d'un autre côté parce qu'ils ne sont assortis d'aucune autre garantie que la promesse de remboursement du bénéficiaire, et donc des concours à risque très élevé.¹⁷

Les crédits d'exploitations globaux constitués de facilité de caisse, de crédit compagne, de découvert et de crédit relais ou soudure.

- **La facilité de caisse (ou crédit de calendrier) :**

« La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier de courts décalages entre ses dépenses et ses recettes. Généralement le banquier accorde jusqu'à 70% de la moyenne annuelle du chiffre d'affaire mensuel de l'entreprise ». ¹⁸

La facilité de caisse a pour objet de pallier mensuellement aux décalages de courtes durées entre les dépenses et les recettes de courte durée. L'entreprise sollicite une facilité de caisse de sa banque lorsqu'elle doit faire face à des dépenses et que ses recettes seront encaissées quelques jours plus tard.

- **le Découvert :**

Le découvert résulte d'une convention entre le banquier et l'entreprise qui ne fait pas toujours l'objet d'un écrit. IL est souvent accordé pour assurer à l'entreprise un fond de trésorerie lorsque les associés ne veulent pas ou ne peuvent apporter des fonds supplémentaires à l'entreprise. Dans ce dernier cas, la banque n'apportera la plupart du temps son concours que si elle bénéficie de bonnes garanties et assurée notamment de la caution des associés, ces derniers pouvant être appelés à rembourser la banque en cas de défaillance de l'entreprise. ¹⁹

En accordant un découvert à une entreprise, le banquier assure le financement d'une insuffisance temporaire de trésorerie qui ne doit pas excéder une année. Toutefois, le découvert par son caractère revolving et s'il s'avère indispensable au fonctionnement d'une entreprise, sa durée peut être indéterminée.

¹⁷ BOULAHIA, Belkacem, Mémoire de fin d'étude de B.S.B « le crédit bancaire », ESB, Alger, 2005, P08.

¹⁸ Bernet. L-Rollande, « principes de technique bancaire », 25^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2008, P287.

¹⁹ Josette et Peyrad Max, « dictionnaire de finance », 2eme édition Vuibert, Paris, 2001, P85.

• Le crédit de compagne :

Le crédit de compagne est un crédit qu'accorde une banque à une entreprise dont l'activité est saisonnière pour financer soit ses charges d'exploitation liées à un cycle de production, soit le cycle de vente ou bien les deux successivement.²⁰

« Le crédit compagne a pour objet de financer temporairement des produits finis nécessairement stockés mais dont la vente est différée dans le temps. Ce type de crédit est particulièrement adapté pour les activités saisonnières que l'on peut subdiviser en deux grandes catégories, celles où les décaissements sont rapides et les encaissements répartis sur une période court plus ou moins longue ; et celles où les recettes sont regroupées sur une période courte après une longue période de décaissement. Le crédit de compagne peut être accordé sous les formes suivantes ».²¹

Ce crédit permet à une entreprise dont l'activité est saisonnière de financer son cycle de production et éventuellement de constituer des stocks. Il se présente sous la forme d'un découvert ou d'un escompte de billet à ordre accepté par le client.

• Les crédits de relais :

« Comme son nom l'indique, le crédit relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis ».²²

Le crédit de relais a le même objet que le découvert, mais le remboursement du crédit est attendu d'une opération étrangère à l'activité normale de l'entreprise (par exemple la réalisation d'une augmentation de capital, la vente d'un terrain ou le déblocage d'un emprunt).

A-2) Crédits d'exploitation spécifiques

Contrairement aux crédits d'exploitation globaux. Les crédits d'exploitation spécifique financent un besoin précis de l'actif circulant. On distingue :

²⁰Op, cité, par Bernet. L-Rollande, P287.

²¹HUTIN Hervé, « toute la finance d'entreprise en pratique », Edition d'organisation, Paris, 2002, P491.

²²Idem.

• L'escompte commercial :

L'escompte est une opération qui consiste pour le banquier à racheter à une entreprise les effets de commerce dont elle est porteuse (bénéficiaire finale) avant l'échéance, et ce, moyennant le paiement d'agios, le cédant restant garant du paiement.

Une opération d'escompte fait intervenir trois parties : le bénéficiaire de l'escompte (cédant), le débiteur de l'effet (cédé) et le banquier (cessionnaire). Pratiquement, le cédant va remettre à sa banque un effet accepté par son débiteur soit en l'endossant, si le nom du bénéficiaire est déjà indiqué, soit en portant comme bénéficiaire le banquier.²³

Par l'escompte, la banque se rend cessionnaire, sous bonne fin, d'un effet de commerce matérialisant un crédit commercial avant son échéance et en verse le montant sous déduction d'agios au crédit du compte de l'entreprise cédante.

• L'avance sur marchandises :

Ce crédit, qui revêt la même forme que le crédit de compagnie, permet de financer un stock de marchandises nanties en faveur de la banque. Le client doit être dépossédé de ses marchandises remises en gage au banquier.

• L'avance sur titres :

Ce sont des avances garanties par des titres facilement négociables permettant au bénéficiaire de faire face à un besoin urgent. Ces avances sont remboursables par versement en espèce ou bien par la négociation des titres nantis. Le montant de l'avance peut atteindre 80% de la valeur des titres. Les titres sont remis au banquier avec un acte de nantissement.

• L'avance sur factures :

« L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse »²⁴

L'avance sur factures est un crédit à court terme octroyé par la banque à une entreprise qui dispose d'une ou plusieurs factures définitives (sans réserve) en représentation de ses créances vis-à-vis d'un débiteur, à l'occasion de travaux ou services déjà facturés.

²³ J. PILVERDIER-Latrete, financement d'entreprise éd : ECONOMICA, 7ème édition paris, 1999, p350.

²⁴ Benhalima A : « pratique des techniques bancaires », Edition Dahlab, Alger, 1997, P, 165.

•L'avance sur marché public :

Un marché public est un contrat de fourniture de travaux, de biens ou de services, passé avec une administration publique dans les conditions prévues par le code des marchés.

•Avance sur stocks

Cette forme de crédit permet de financer une partie des stocks de matières premières ou de produits finis d'une entreprise dans l'attente de leur transformation et de leur vente.

Ce crédit s'apparente à un véritable découvert, aucune garantie n'y est rattachée.

Le client fournit seulement, mais périodiquement tous les 15 jours ou tous les mois, un état actualisé de ses stocks pour permettre au banquier de suivre leur écoulement.

•L'affacturage (factoring) :

« L'affacturage est un procédé de financement et de recouvrement des créances commerciale par l'intermédiaire des sociétés spécifique. Le contrat d'affacturage comporte différentes caractéristique ». ²⁵

B. Les crédits par signature ou "crédit indirects"

« Ce sont des crédits qui n'impliquent pas d'avance de trésorerie immédiate à une entreprise. Il s'agit d'un crédit potentiel par lequel la banque s'engage à se substituer à l'entreprise si elle se révèle incapable d'honorer certains engagements ». ²⁶

Les crédits par signature, plus connus sous le vocable d'engagements par signature, formalisent l'engagement de la banque à exécuter aux lieux et place d'un client l'obligation à laquelle il est astreint en cas de défaillance.

Ce type de crédit permet, en général, au client d'obtenir une aide de trésorerie en lui faisant bénéficier d'un différé de paiement ou en lui évitant de geler une partie de ses fonds pendant une longue durée.

B-1) L'aval :

Par l'apposition de sa signature sur l'effet présenté par son client, le banquier s'engage solidairement et conjointement avec son client vis-à-vis d'un créancier, à lui donner la

²⁵ Op, cité, par, HUTIN Hervé, P493.

²⁶ BERK Jonathan, DEMARZO Peter, « finance d'entreprise », édition PEARSON, Paris, 2008, P 890.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

certitude d'un paiement à l'échéance en cas de défaillance du principal obligé(le client)²⁷. Elle permet, à cet effet à son client, d'obtenir une offre de financement par un allongement des délais de paiements auprès de ses fournisseurs.

Toute fois, un aval trop sollicité par le client, attire l'attention de la banque sur la dégradation des liens que son client entretient avec ses fournisseurs, vu que ces derniers exigent un aval bancaire pour poursuivre leurs livraisons.

B-2) Le crédit d'acceptation

L'acceptation est « l'engagement pris par le tiré de payer la lettre de change à la personne qui sera porteuse légitime à l'échéance ».²⁸

L'acceptation est un engagement d'une banque à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance, elle devient par cet engagement le principal obligé vis-à-vis du créancier.²⁹

B-3) Le cautionnement bancaire

L'article 644 du code civil stipule que : « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant, envers le créancier, à satisfaire à cette obligation, si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ». ³⁰

Les cautions de marchés que peut obtenir un client sont d'un grand apport pour le titulaire d'un marché public car elles lui permettent, selon le cas, d'éviter une sortie de fonds ou de percevoir des avances et des acomptes. Mais, la banque risque de se trouver engagé pour une longue période car elle ne sera libérée que lorsque le titulaire du marché aura obtenu le quitus de l'administration. Nous pouvons distinguer deux types de cautions :

•La caution simple :

« Le cautionnement simple implique l'obligation pour le créancier de poursuivre le débiteur principal avant de se retourner contre le caution ». ³¹

²⁷ Op cité, par Hadj. T, Sadok, P116.

²⁸ Op, cité, par, BENHALIMA(A), P190.

²⁹ M. Hamza Bentounsi, Mémoire de fin d'étude B.S.B, « montage et étude de dossiers de crédits », ESB, Alger, 2005, P20.

³⁰ L'article 644 de code civil.

³¹ GUY. CAUDAMINE JEAN MONTIER, « Banque et marchés financiers », Ed, Economica, 1998,

•La caution solidaire :

Selon l'article 1200 du code civil, « Les débiteurs sont obligés de telle sorte que chacun puisse être contraint pour la totalité et que le paiement fait par un seul libère les autres envers le créancier ». ³²

B-4) Le crédit documentaire :

« Le documentaire est l'engagement pris par la banque de l'importateur de garantir à l'exportateur le paiement des marchandises (ou l'acceptation d'une traite) contre la remise de documents attestant de l'expédition et de la qualité des marchandises prévues au contrat. Le crédit documentaire est donc un crédit par signature. » ³³

Cette technique de règlement des opérations de commerce extérieur assure aux exportateurs le maximum de sécurité pour obtenir le paiement de leurs transactions.

Elle permet de substituer l'engagement de l'importateur à celui de sa banque. Par son engagement, la banque de l'importateur s'oblige vis-à-vis de l'exportateur à lui régler le prix des marchandises contre la remise de documents prouvant leur expédition et certaines de ses caractéristiques, conformément aux instructions de son client.

Le crédit documentaire peut être révocable ou irrévocable, notifié ou confirmé : ³⁴

- Crédit révocable ou irrévocable

- **Révocable** : le banquier peut revenir sur son engagement avant expédition des marchandises. L'exportateur conserve un risque tant qu'il n'a pas expédié ses marchandises. En pratique, le crédit révocable est rarement utilisé sauf entre sociétés apparentées car c'est un instrument rapide de rapatriement de fonds.

- **Irrévocable** : le banquier ne peut revenir sur son engagement, quelle que soit l'évolution de la situation de son client, à moins d'un accord de toutes les parties concernées. L'exportateur est assuré d'être payé par le banquier de l'importateur sauf à ne pas respecter ses engagements.

³² L'article 1200 du code de commerce.

³³ Op, cité, par, Luc Bernet Rollande , 23^{ème} édition, P 269.

³⁴ Idem , P 270.

- Crédit notifié ou confirmé

- **Notifié** : le banquier de l'importateur est seul engagé. L'exportateur est alors couvert contre le risque commercial, mais il n'est pas protégé en cas de risque politique, catastrophique ou de non-transfert.

- **Confirmé** : l'engagement du banquier de l'importateur est conforté par un banquier correspondant dans le pays de l'exportateur. L'exportateur qui respecte entièrement ses engagements est totalement assuré d'être payé.

3.3.2. Le financement de L'investissement

Tout entreprise doit investir que ce soit à sa création ou durant son exploitation, pour ce faire l'entreprise à besoin des sommes important et qui ne peuvent pas être souventes supportés par son autofinancement et qui nécessite le recours à d'autres moyens de financement.

Le crédit d'investissement est le crédit qui finance la partie haute bilan, c'est-à-dire l'immobilisation. Ils sont remboursés par les bénéfices générés par les éléments qu'ils financent.

Les banques peuvent intervenir dans le financement des investissements sous plusieurs formes nous aborderons respectivement :

- Les crédits à moyen terme
- Les crédits à long terme
- le crédit-bail

A-1) Le crédit à moyen terme (CMT) :

« Le crédit à moyen terme d'investissement s'inscrit dans la fourchette deux ans/sept ans, il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissable entre huit et dix ans ».³⁵

³⁵ BOUYAKOUB , Farouk. « l'entreprise et le financement bancaire », édition casbah, Alger 2000, P. 252.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Selon Farouk BOUYACOB, il existe trois (03) types de crédits à moyen terme pour le banquier :

- **Le CMT réescomptable :**

C'est une forme de crédit qui permet au banquier de reconstituer sa trésorerie décaissée à l'occasion de la réalisation du crédit auprès de la banque d'Algérie et cela en utilisant un billet à ordre souscrit par l'emprunteur (l'investissement).

Selon l'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit « La banque centrale peut réescompter banques et établissement financier pour des périodes de 6 mois au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédit à moyen terme »³⁶

- **Le CMT mobilisable**

Il consiste à la mobilisation du crédit sur le marché financier sans recours à la banque d'Algérie. Cette possibilité n'existe pas encore en Algérie, vu que le marché financier. N'est pas assez développé pour de telles opérations.

- **Le CMT non mobilisable**

C'est un crédit entièrement supporté par la banque prêteuse car il ne fait pas l'objet d'un refinancement auprès de la banque d'Algérie ou bien sur le marché financier. Par ailleurs, sa rémunération est plus coûteuse qu'un CMT ré finançable.

A-2) Le crédit à long terme (CLT)

« D'une durée de 7 à 20 ans, ils sont distribués par les institutions financières spécialisées.

Pour ce type de financement, les banques ne jouent, la plupart du temps, qu'un rôle de relais avec toutefois, dans certains cas, une participation en risque avec l'établissement prêteur. Les institutions financières spécialisées assurent le financement de ces crédits sur ressources provenant principalement d'emprunts obligataires ».³⁷

³⁶ L'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et le crédit.

³⁷ Op, cité, par, Luc Bernet-Rollande, 23^{ème} édition, P 258-259.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

« Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette de huit ans / vingt ans. Il finance des immobilisations lourdes, notamment des constructions ».³⁸

Ce type de crédit est peu pratiqué par les banques commerciales. Cela en raison de l'indisponibilité des ressources à long terme et de l'importance du risque dans ce type de concours.

A-3) Le crédit bail (ou leasing) :

« Le crédit bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible au fin de contrat. Ce n'est pas une vente à tempérament car l'utilisateur n'est pas propriétaire du bien financé. Ce n'est pas une simple location car le locataire dispose d'une faculté de rachat. Ce n'est pas une location-vente car le locataire n'est pas obligé d'acquérir le bien loué après un certain délai ».

Le crédit bail découle deux contrats, le premier est le contrat de vente liant le fournisseur et l'établissement du crédit, et le second est le contrat de location financière.

On distingue deux formes de crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier et ce en fonction de la nature du bien à financer :³⁹

- **Le crédit-bail mobilier**

Il porte sur des biens d'équipement qui doivent être utilisés pour les besoins de l'entreprise ou à titre mixte et participer à la productivité de l'entreprise ; il ne peut s'appliquer aux fonds de commerce et aux logiciels informatiques. Il est distribué par des sociétés spécialisées filiales de banques. Les concours de ces établissements sont fonction de leurs fonds propres.

- **Le crédit-bail immobilier**

Il concerne des biens immobiliers professionnels déjà construits ou à construire. Il est distribué par des sociétés spécialisées ou des banques pouvant adopter le statut de sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie (SICOMI).

³⁸ BOUYAKOUB,F, op, cité. P ; 253.

³⁹ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 23^{ème} édition, P 259-260.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Les SICOMI bénéficient de la transparence fiscale et leurs locataires peuvent récupérer eux-mêmes la TVA ; toutefois, depuis janvier 1991, les SICOMI sont soumises à l'IS pour les opérations de crédit-bail ou de location simple conclues à compter du 1^{er} janvier 1991.

Les SICOMI ne peuvent intervenir que si le locataire est imposable dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux.

Les professions libérales et les associations loi de 1901 ne peuvent bénéficier du crédit-bail qu'auprès de sociétés de crédit-bail n'ayant pas le statut de SICOMI.

A-3-1) Les Avantages et inconvénients du crédit-bail :⁴⁰

▪ Avantages

Le crédit-bail est d'une grande souplesse d'utilisation.

Il n'exige aucun autofinancement.

L'utilisateur étant locataire du bien financé n'a pas à fournir de garantie réelle.

Il n'y a pas d'immobilisation au bilan puisqu'il s'agit de location.

Les loyers sont passés en frais généraux à condition que la durée de location corresponde à la vie économique du bien loué.

▪ Inconvénients

Il s'agit d'une technique de financement d'un coût élevé, surtout pour les petits investissements.

Ce type de financement est réservé aux biens standards.

Les biens financés ne peuvent être donnés en garantie.

Le locataire en rachetant le bien, même pour une valeur résiduelle faible, doit l'amortir à l'issue du contrat.

3.3.3. Le financement du commerce extérieur

Les opérations effectuées avec l'étranger, appelées opérations du commerce extérieur, sont rendues très complexes du fait de l'éloignement, des problèmes de langues, des usages, des monnaies et des disparités de législations⁴¹.

⁴⁰ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 23^{eme} édition, P 260.

⁴¹ Idem , P 267.

Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire

Importateurs et exportateurs doivent disposer de moyens spécifiques à leur activité. Après avoir étudié les principaux documents utilisés dans le commerce international, nous étudierons le financement des importations, celui des exportations et enfin les opérations de change.

A-1) Le financement des exportations :

L'exportateur dispose de toute une palette de produits lui permettant d'exercer son activité : il peut s'assurer auprès de la Coface pour couvrir les risques relatifs à son activité ; il peut bénéficier de financements spécifiques : cautions, préfinancements, financements de la commercialisation et avances en devises.⁴²

Le financement de cette activité est assuré par un ensemble de crédits, faisant l'objet de développement dans ce qui suit :

• Le crédit fournisseur :

Ils peuvent être très variés. Certains sont gratuits et d'autres ont un coût très élevé (1% par mois correspondant à un taux actuariel annuel de 12,68%).

Les premiers sont évidemment attrayants. Attention cependant, pour les fournisseurs aussi, l'argent a un coût qui sera vraisemblablement répercuté par ailleurs. Par conséquent, un crédit gratuit s'inscrit dans un contexte commercial. Les seconds sont bien évidemment à éviter.⁴³

• Le crédit acheteur :

Ce type de crédit il s'agit d'un crédit à moyen terme ou à long terme octroyé directement par une banque ou un groupe de banques à l'acheteur (importateur) moyennant une garantie de sa banque.

⁴² Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 23^{ème} édition, P 272.

⁴³ Jean-Marc Pousin et Jean-Michel , « Le guide des finances de l'entrepreneur », éditions du boisbaudry, P141.

A-2) Le financement des importations :

Un importateur peut régler ses achats grâce à l'encaissement documentaire, au crédit documentaire et à l'avance en devises ; il peut également bénéficier de cautions en douane.⁴⁴

Le crédit documentaire est la technique utilisée par le financement des importations. Cette technique de règlement des opérations de commerce extérieur assure aux exportateurs maximum de sécurité pour obtenir le paiement de leurs transactions.

3.3.4. Les crédits aux particuliers

Si le particulier peut disposer de ressources suffisantes pour assurer ses besoins, il arrive fréquemment que ses disponibilités du moment l'empêchent d'envisager la réalisation d'une opération. Pour cela il peut se tourner vers son banquier qui est à même de l'aider à faire face à différents besoins : difficultés passagères de trésorerie, dépenses exceptionnelles, dépenses d'équipement ou investissements immobiliers. Après avoir exposé les crédits de trésorerie, les crédits à la consommation et les crédits immobiliers, nous présenterons les dispositions légales de production des emprunteurs.⁴⁵

On recense deux grands types de crédit pour les particuliers : les crédits à la consommation et les crédits immobiliers :⁴⁶

- **Les crédits à court terme ou à la consommation :**

La facilité de caisse ou le découvert sont des techniques de financement d'un problème de trésorerie d'un maximum d'un mois pour la facilité, de quelques semaines à quelques mois pour le découvert. Ils consistent en une autorisation préalable, demandée par le client oralement ou par écrit à sa banque, de laisser son compte débiteur pour la durée convenue. Si le compte reste plus de 90 jours débiteurs, l'offre de financement doit être obligatoirement écrite sauf pour un montant supérieur à 75 000€. Les taux sont en général dissuasifs car très élevés.

⁴⁴ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 23^{ème} édition, P 268.

⁴⁵ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 23^{ème} édition, P 107.

⁴⁶ Catherine Kariolis, L'essentiel de la banque, 2ème édition, 2015/2016, P 22 - 24.

▪ **Les crédits immobiliers :**

Le premier type de crédit immobilier est le crédit classique pouvant financer l'intégralité du bien pour une durée comprise entre 2 et 35 ans, remboursable selon un échancier mensuel, trimestriel ou semestriel pour des montants constants, progressifs ou dégressifs, avec différé ou franchise possible. Le plus souvent, un apport personnel est requis, tout comme des prises de garantie, et assurance décès, invalidité et chômage.

Conclusion au chapitre

Tout au long de ce chapitre, nous avons présenté la différente fonction de la banque et son rôle, notre objectif étant de montrer l'importance de financement que le banquier peut offrir à sa clientèle en matière d'exploitation.

Ainsi que les formes de crédits soient diverses, ces crédits sont destinés à financer le bas du bilan.

En conclure que le rôle de banquier et aussi aider et orienter vers le type de crédit répondent parfaitement à ses besoins, mais le banquier doit connaitre au mieux son clients, bien sur le plan morale que financer, à traverse un diagnostic globale de l'entreprise.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

Introduction

De nos jours, les entreprises éprouvent quotidiennement des besoins de capitaux pour financer leur activité commerciale et leur développement. Parmi, les différentes sources de financement auxquelles l'entreprise peut recourir, la banque reste privilégiée. En effet, la banque propose aux entreprises une panoplie de crédit qui répond parfaitement aux différents besoins de financement rencontrés par les entreprises.

Dans le cadre de son exploitation, l'entreprise acquiert des biens, les transforme, les vend en accordant des délais de règlement à sa clientèle, recouvre à échéance ses créances commerciales, honore ses dettes vis-à-vis de ses fournisseurs, paye son personnel ...

Ce processus, qui a un caractère cyclique, laisse parfois à la disposition de l'entreprise un excédant de liquidité, mais le plus souvent il fait apparaître un besoin de trésorerie.

En effet, si par les ventes l'entreprise se procure des disponibilités, par ses achats et ses diverses autres dépenses elle doit faire face à des sorties de fonds qui ne sont pas toujours couvertes à chaque instant par le recouvrement de ses recettes.

En raison de son origine, ce besoin de trésorerie évolue normalement avec le niveau d'activité de l'entreprise. Autrement dit, plus son chiffre d'affaires augmente et plus son besoin de trésorerie s'accroît.

Mais, ce besoin dépend également de la nature de l'activité exercée par l'entreprise, de la longueur de son cycle de production et des conditions commerciales établies avec sa clientèle et ses fournisseurs.

Ainsi, s'explique la nature de la relation entre l'entreprise et la banque pour assurer le financement de son fonctionnement qu'elle remboursera par l'encaissement de ses recettes à venir.

Selon la nature du déséquilibre de trésorerie, la banque met en place différentes formes de crédits de fonctionnement qui permettent, selon le cas, à l'entreprise d'anticiper des recettes, de retarder des dépenses ou encore de financer globalement un besoin de trésorerie.

Section 01 : Le cycle d'exploitation d'une entreprise et son financement

Le cycle d'exploitation d'une entreprise regroupe l'ensemble des opérations qu'elle réalise de la fabrication à la vente. Le moyen de financer son cycle d'exploitation repose sur sa capacité à générer de la trésorerie, qui peut provenir de financements externes comme des financements bancaires par exemple, ou bien par des ressources internes en finançant le poste clients.

1. Le cycle d'exploitation d'une entreprise

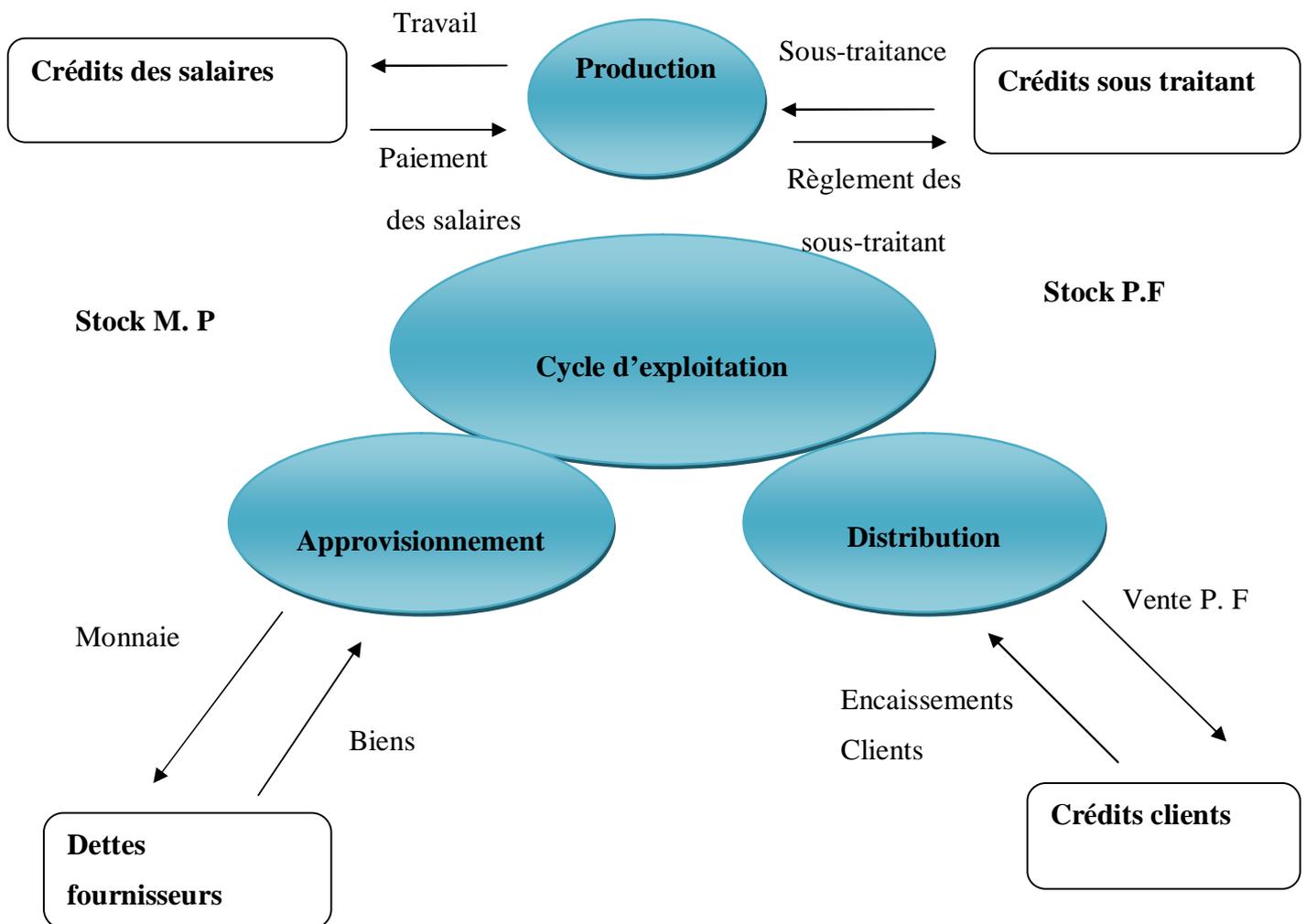
Le cycle d'exploitation est une matrice qui indique le temps dont une entreprise a besoin pour transformer des marchandises achetées et produits en espèces.

1.1. Définition d'un cycle d'exploitation

« Le cycle d'exploitation correspond à l'état producteur de l'entreprise, c'est-à-dire la transformation des matières achetées en produits finis vendus aux clients. Cette exploitation nécessite la mise en œuvre des outils de production de l'entreprise (investissement immobilisés) et de ses ressources humaines, le cycle d'exploitation correspond donc à la consommation de matières, de travail, de capital de production et de fournisseurs afin d'assurer les ventes de produits ».⁴⁷

⁴⁷ SOLNIK Bruno « Gestion financière », 6eme édition, Dunod, Paris, 2001. P59 .

Figure°01 : présentation général du cycle d'exploitation



Source : Doucement de la BADR.

1.2. Les caractéristiques de cycle d'exploitation d'une entreprise

L'activité courante de l'entreprise se concrétise par des opérations renouvelées de fourniture de biens ou de services à des tiers qui sont ses clients. Les opérations d'exploitation ont deux caractéristiques⁴⁸ :

- Ce sont des transactions qui, à échéance immédiate ou courte, donnent lieu à un flux monétaire en provenance de tiers. Le client acheteur règle sa dette par un flux qui constitue une recette pour l'entreprise. La transaction s'inscrit dans une logique marchande et commerciale : l'entreprise vend ;

⁴⁸ Hubert de la Bruslerie, « analyse financière, information financière et Diagnostic, 2^{ème} édition, P 04.

- Elles s'inscrivent dans une logique répétitive. Les opérations d'exploitation témoignent d'un savoir-faire de l'entreprise sur un marché. Celle-ci souhaite renouveler les transactions auprès d'autres clients, capitalisant ainsi une expérience ou des économies d'échelle qui sont la conséquence de processus industriels. A plus forte raison si les transactions s'inscrivent dans une logique de renouvellement auprès des mêmes clients. Intervient ici une notion de création d'une réputation commerciale à long terme.

1.3. Les phases d'un cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation recouvre une série d'opérations économique de production d'un bien ou d'un service qui sera échangé contre paiement. Cette production est ponctuée par un acte commercial : la transaction. Il y a donc trois phases successives dans le cycle d'exploitation ⁴⁹:

- **La phase d'approvisionnement**

Correspond à l'acquisition auprès de fournisseurs de biens ou de services qui sont des préalables nécessaires à la production : matières premières, fournitures, énergie. Ces approvisionnements sont stockés (à l'exception des services).

- **La phase de production**

Est articulée sur la mise en œuvre d'un processus technologique qui lui-même exige des inputs : un capital économique, un savoir-faire et des biens ou des services à transformer. La phase de production est plus ou moins longue selon les données du processus technologique mis en œuvre. Il peut y avoir des étapes intermédiaires qui donnent lieu à des stocks temporaires de produits semi-finis ou d'encours.

- **La phase de commercialisation**

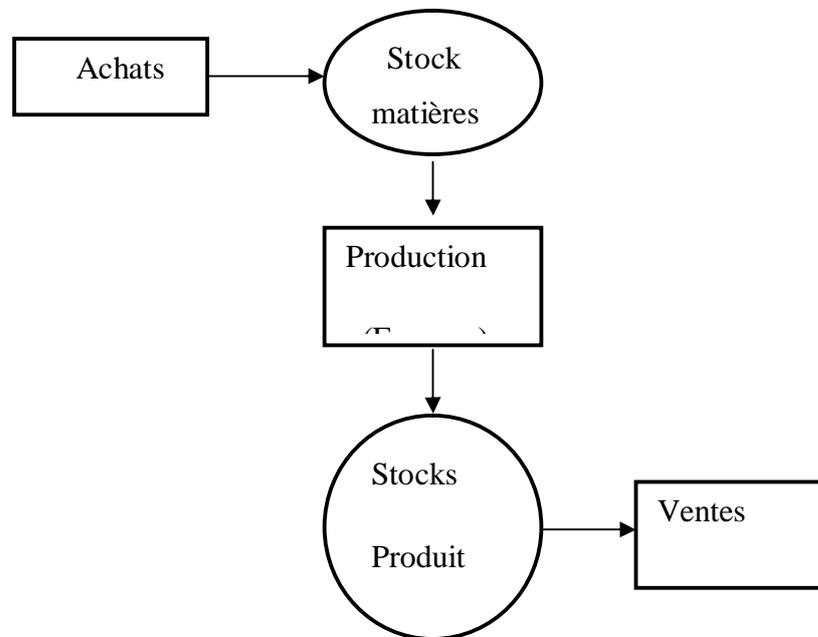
Début avec les stocks de produits finis. Le moment important est celui de la vente : l'accord d'échange se traduit par une double transaction physique et monétaire.

⁴⁹Op, cité, par Hubert de la Bruslerie, 2^{ème} édition, P 04-05-06.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

-Le cycle d'exploitation est continu : les opérations d'approvisionnement et de vente sont en revanche intermittentes de telle sorte que l'apparition de stocks entre les phases est indispensable. La figure 0.2 présente le déroulement du cycle d'exploitation.

Figure N°02 : déroulement du cycle d'exploitation :



Source : P. Conso, Op. Cité. P 29.

« Le déroulement du cycle d'exploitation se traduit par un enchaînement de dettes et de créances entre « l'amont » et « l'aval ». L'entreprise est d'abord endettée auprès des fournisseurs, puis, au fur à mesure du processus, elle doit financer les charges et les coûts intermédiaires. Ce n'est qu'à la fin qu'elle rentre dans ses fonds, après la vente, lors des règlements définitifs par l'acheteur.

1.4. Les composantes du cycle d'exploitation

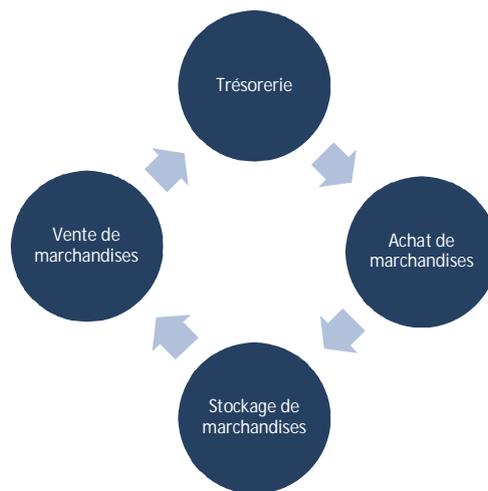
« Le cycle d'exploitation diffère d'une activité à une autre et son déroulement s'étend sur une période plus au moins longue suivant le niveau d'industrialisation du produit final ».⁵⁰

⁵⁰ THIBAUT Jean-Pierre, « le diagnostic d'entreprise, Guide pratique », Edition Cornec : SEDIFOR, paris, 1989. P10.

1.4.1. Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale

Ce Catégorie de composant est marquée à l'achat des marchandises aux fournisseurs, à leur stockage et à la vente de ces marchandises aux clients. On peut ainsi dans le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale, se retrouver face à des unités à court cycle d'exploitation (activités de vente en gros) ou a long cycle d'exploitation (vente de détail).

Figure N° 03 : Cycle d'exploitation commercial

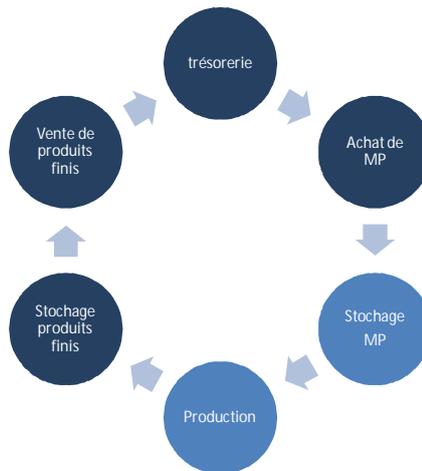


Source élaboré par nous soins, d'après les lectures faites.

1.4.2. Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle

Dans ce cycle d'exploitation comprend les opérations courantes sont : achats des matières premières aux fournisseurs, le stockage de ces matières premières, le processus de production. Ces opérations sont décalées dans le temps (fabriquer, stocker, acheminer ...) De ce fait l'entreprise paie (décaissement) les biens et services avant d'en récolter le fruit (encaissement). Le décalage entre le décaissement et l'encaissement constitue le cycle d'exploitation.

Figure N°04 : Cycle d'exploitation industriel

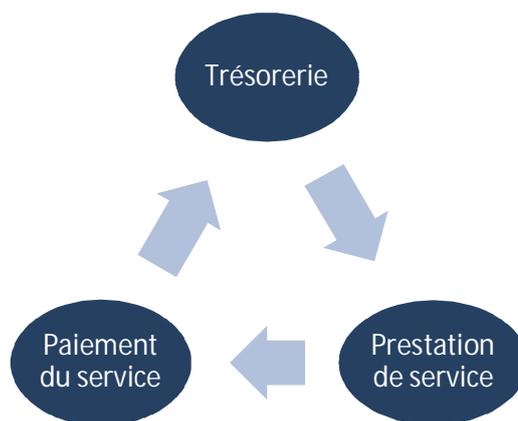


Source élaboré par nous soins, d'après les lectures faites.

1.4.3. Le cycle d'exploitation d'une entreprise a prestation de service

Recouvre une série d'opérations économiques de production d'un bien ou d'un service qui sera échangé contre paiement.

Figure N°05 : Cycle d'exploitation dans les services



Source élaboré par nous soins, d'après les lectures faites.

2. Le financement du cycle d'exploitation

Chaque entreprise a pour but de créer de la richesse économique qui justifie son existence et conditionne Sa service. Cet apport de l'entreprise à l'économie ne se fait qu'après accomplissement d'un certain nombre d'étapes qui constituent le cycle d'exploitation.

Ce cycle d'exploitation qui a un caractère cyclique, laisse parfois à la disposition de l'entreprise un excédent de liquidité, mais le plus souvent il fait apparaître un besoin de trésorerie plus ou moins important dont la durée varie de quel que jours à plusieurs mois, auquel l'entreprise ne peut faire face intégralement.

2.1. Les capitaux fournis par les flux d'exploitation

« Les capitaux fournis par les flux d'exploitation son les suivants ».⁵¹

- **Les ressources stables** : qui ne sont pas liés à l'exploitation, notamment les capitaux

Propres et les emprunts auprès des établissements de crédits ;

- **Les dettes d'exploitation** : constituées par les dettes se renouvelant continuellement

Et automatiquement du fait du déroulement du cycle d'exploitation ; ce sont

Principalement les crédits accordés par les fournisseurs ;

- **Les dettes de trésorerie** : formées de ressources temporaires instables ; ce sont

Notamment les découverts bancaires.

Ainsi, l'exploitation, si elle exige un financement stable, procure également des moyens de financement stables.

Dettes d'exploitation = ressources de financement stables
--

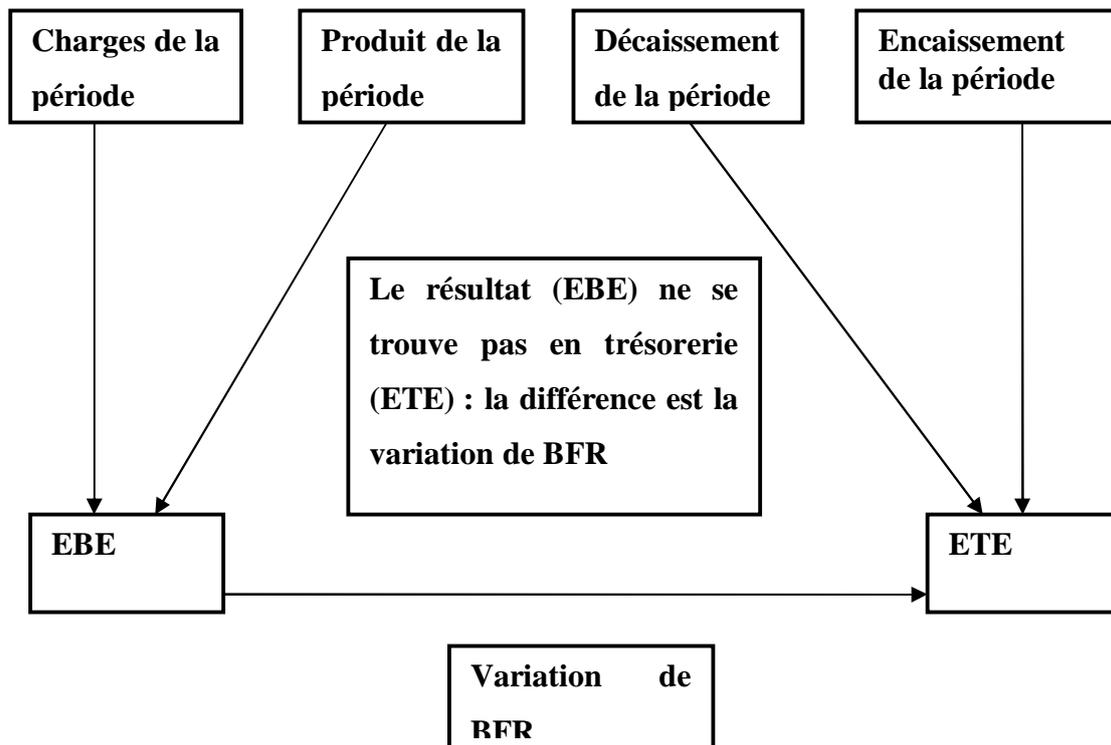
Le surplus dégagé par l'exploitation, du fait de l'activité de l'entreprise se traduit en trois termes :

⁵¹ GRAND GUILLOT Beatrice, GRAND GUILLOT Francis, « Analyse financière, Les outils du diagnostic financier », 6^{ème} édition GUALINO, Paris, 2002, P 105.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

- L'excédent brut d'exploitation (EBE) ;
- Les flux nets de trésorerie dégagés par l'exploitation sur la même période (ETE) ;
- La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE), traduit par les décalages entre formation du résultat et effet sur la trésorerie (avoir des liquidités en caisse ou sur des comptes courants bancaires).

Figure N°06 : Les ressources fournies par les flux d'exploitation.



Source : DOGS Jean-GRIFFITHS Stéphan, « gestion financière de l'analyse à la stratégie », Edition d'organisation, paris, 2011, p23.

La différence entre excédent brut d'exploitation et l'excédent de trésorier correspond à la variation des besoins en fond de roulement d'exploitation.

2.2. Les moyens du financement du cycle d'exploitation⁵²

→ Le financement des besoins liés aux délais de règlements des clients

La durée de crédit consenti aux clients introduit un retard à l'encaissement. Ce délai de paiement est l'expression de pratiques commerciales à l'œuvre dans les différents secteurs économique. La durée du crédit est un des éléments caractéristiques de la relation entre clients et fournisseurs.

→ Le fonds de roulement, financement stable

Excédent des ressources stables sur les immobilisations, il résulte de la politique financière de l'entreprise et est destiné à couvrir le besoin de financement permanent qu'exige l'exploitation.

→ Le crédit consenti par les fournisseurs

Il s'agit de l'octroi de délais de paiement. Les délais de règlement accordés par les fournisseurs constituent une forme de crédit interentreprises qui permet le financement des stocks immobilisés et d'une partie des délais de paiement accordés aux clients.

→ Mobilisation de créances

Pour se procurer des liquidités l'entreprise qui a accordé des délais de paiements peut mobiliser ses créances sans attendre leur échéance, (escompte d'effets de commerce ; Loi DAILLY ; L'affacturage).

→ Crédits de trésorerie

C'est une avance d'argent consentie par la banque pour financer des déficits de trésorerie. Ils sont destinés à faire face aux difficultés temporaires de trésorerie :

- Découvert bancaire,
- Facilité de caisse,
- Crédits relais,

⁵² <https://www.yumpu.com/fr/le-financement-de-lentreprise-Oeconomia.net-Yumpu> »

- Crédit de compagnie.

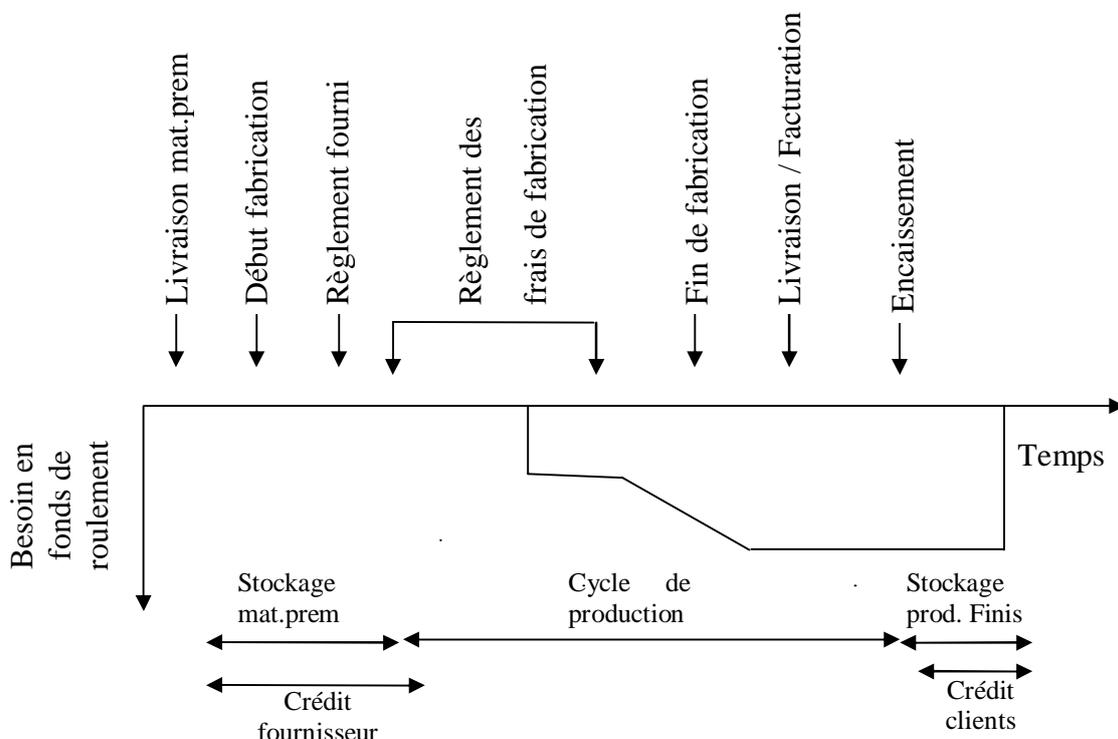
2.3. Le besoin de financement d'exploitation

2.3.1. Définition du financement d'exploitation (BFE)

« Le besoin de financement d'exploitation (BFE) découle de l'existence du cycle d'exploitation. Le bon fonctionnement du cycle d'exploitation exige la détention d'actifs physique (stocks) et financiers (créance). Cette détention pendant une certaine durée est nécessaire avant que l'entreprise ne perçoive le résultat final de ses opérations sous forme de paiements monétaires. Or, pendant ce temps, il faut financer la détention des actifs nécessaires au renouvellement des opérations d'exploitation. Ce renouvellement, dans une activité industrielle et/ou commerciale, est régulier et continu. Le financement à assurer est donc permanent.

Le besoin de financement trouve son origine dans l'existence initiale de décalages temporels entre les flux d'exploitation (charges/produits) et les flux monétaires (encaissements/décaissements). Ces décalages sont structurels donc le BFE est permanent. »⁵³

Figure N°07 : Besoin de financement du cycle d'exploitation



Source : H. de la Bruslerie, op, cit, P. 22.

⁵³ Op, cité, par Hubert de la Bruslerie, 2^{ème} édition, P213.

Le déroulement du cycle d'exploitation induit donc un besoin financier sur une partie plus ou moins longue de la période. Le rôle du crédit interentreprises consenti par les fournisseurs, mais aussi consenti par l'entreprise à ses clients, est de toute première importance. La figure n° 07 illustre l'augmentation du besoin de fonds lié au déroulement du cycle d'exploitation, jusqu'à sa résorption finale à l'échéance du délai de crédit accordé au client.⁵⁴

Section 02 : Les risques de crédit et les moyennes préventions

Toute la rigueur opérationnelle de la banque ne permettra jamais de réduire totalement les risques dont il est connu que les plus importants ne dépendent que très faiblement de ses propres actions ou décisions. Il est alors inutile de se retrancher derrière des considérations générales pour tenter de cacher les dangers qui peuvent affaiblir une

entreprise et compromettre le remboursement des financements envisagés.

2.1 Définition de risque de crédit

« Le risque est une situation (ensemble d'évènements simultanés ou consécutifs) dont l'occurrence est incertaine et dont la réalisation affecte les objectifs de l'entreprise qui le subit »⁵⁵

« Le risque de crédit est un risque de contrepartie, inhérent à l'activité des banques. C'est le risque de ne pas être remboursé à l'échéance du prêt.

Son appréciation et sa gestion appartiennent forcément à la banque. »⁵⁶

D'après Martient & al (2000), « le risque est un phénomène aléatoire correspondant à une situation ou le futur n'est prévisible qu'avec les probabilités ».

2.2 Les types des risques du crédit :

2.2.1 Le risque d'insolvabilité

Le risque d'insolvabilité est le risque le plus d'importante et le plus enregistré. Appelé également « le risque de non remboursement » ou « risque de contrepartie », et « risque

⁵⁴ Op, cité, par Hubert de la Bruslerie, 2ème édition, P 06.

⁵⁵ B.Barthélémy, gestion des risques méthode d'optimisation globale, Ed L'organisation, novembre 2001, P13.

⁵⁶ Op, cite, par Catherine Karyotis, 2ème Edition, 2015-2016, P 58.

défaut ». Il désigne : « le risque de défaillance d'une contrepartie sur laquelle est détenue une créance ou un engagement de hors bilan assimilable ». ⁵⁷

2.2.2 Le risque particulier

Ce risque se mesure par les capacités technique de l'en reprise, la moralité de ses dirigeants et leur compétences.

2.2.3 Le risque d'immobilisation

Selon J.Bessis (1995, p16-17) « le risque de liquidité est celui de disposer de liquidités bancaires insuffisantes, c'est-à-dire les actifs liquides disponibles ne semblent pas suffisant pour faire face à des besoins inattendus. Dans cette optique la liquidité est plutôt un coussin de sécurité pour gager du temps en présence de difficultés ».

2.2.4 Le risque de change

Le risque de change existe lorsque des couts ou des cash-flows sont libellés en devises. On parle alors de risque de change de transaction.

Il nait par des transactions financières (prêt et emprunts en divises) ou par des flux de dividendes en devise. Il est mesuré, au moment de la clôture des comptes, par la différence entre les dettes et les créances en devises inscrites au bilan pour leur contre-valeur au cours de charge de fin d'exercice. Les différences apparaissent alors en écart de conversion. Et s'il y a perte latente, une dotation aux provisions pour risque est effectuée.

Il existe également un risque de charge de consolidation qui nait lors du rapatriement des comptes d'une filiale étrangère. ⁵⁸

2.2.5 Le risque de taux

Ce type de risque est celui qui fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette l'évaluation des variations des taux.

« Le risque de taux d'intérêt, pour la banque, est de constater un cout des ressources supérieur au rendement ; donc en fonction de la structure du bilan entre emplois à taux fixe et

⁵⁷ CALVET H, « établissement de crédit », Ed ECONOMIA, Paris, 1997, P 78.

⁵⁸Op, cité, Catherine Karyotis, , P62.

variables et ressources rémunérées ou non, chaque banque présente une plus ou moins sensibilité de son produit net bancaire aux variations des taux d'intérêts »⁵⁹

Le risque de taux d'intérêt pour la banque exprime le désajustement entre le rendement des emplois et le cout des ressources.

2.3 Les moyens de prévention des risques

Une bonne analyse de l'entreprise reste de la meilleure garantie de prévention des risque, la banque dispose d'une ensemble de moyenne de production permis ces moyenne, on retrouve l'application des règles prudentielles et les garantie.

2.3.1 Les règles prudentielles

Sont les normes de gestion à caractère préventif à respecter en permanence par l'établissement de crédit en matière de solvabilité de liquidité et de gestion de risque à fin de préparer les banques à avoir une structure financière équilibrée et une capitalisation adéquate, il s'agit de rations de gestion suivants

2.3.1.1 Ratio de division des risques

En application de l'article deux (2) de l'instruction de la banque d'Algérie N° 74 /94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, afin d'éviter une concentration des risques de ces deux ration :

→ Les risques encourus sur un même bénéficiaire n'excèdent pas 25% des fonds propres nets de la banque (à partir du 01/01/1995).

→ Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires ayant dépassé 15% des fonds propres desdits banques et établissement financiers ne doit en aucun cas excéder dix(10) fois le montant de ces fonds.

2.3.1.2 Ratio de couverture des risques

Selon l'article N°3 de l'instruction (N°74 /94), les banque et établissements financiers sont tenus de respecter en permanence un ratio de solvabilité, en tant que rapport entre leurs fons

⁵⁹ Dr Sylvie de Coussergues : La gestion de la banque, Ed Dunod, 1992, p : 106.

propres nets et celui de l'ensemble des risque de crédit qu'ils encourent du fait de leurs opérations, au moins égal à 8%. Ce ratio, dit ration Cook, mesure le degré de prise en charge ou de couverture des risques encourus par les fonds propres de la banque.

2.3.2. Le suivi des engagements

En application de l'instruction n° 74-94 du 19/11/1994, de classer les créances par degré et constituer des provisions pour les créances dont le recouvrement n'est pas assuré.

2.3.3. L e recueil de garanties

La rentabilité de l'affaire à laquelle il va accorder un crédit elle-même liée à l'écart et à l'analyse du dossier de crédit, c'est pour cette raison que le banquier s'enture d'un maximum de garanties.

On distingue deux sortes de garantie : les garanties personnelles et les garanties réelles.

2.3.3.1. Les garanties personnelles

La caution et l'aval sont les garanties personnelles qui peuvent être demandées et utilisées par la banque.

A. Le cautionnement :⁶⁰

Le cautionnement est l'engagement pris par un tiers, appelé caution, de s'exécuter en cas de défaillance du débiteur.

On distingue le cautionnement simple et cautionnement solidaire.

A.1.) Le cautionnement simple :

Le cautionnement simple donne droit au bénéfice de discussion et à celui de division. Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger du créancier qu'il poursuive d'abord le débiteur avant de faire jouer le cautionnement. Le bénéfice de division : au cas où il y aurait plusieurs cautions chacune ne serait engagée que pour sa part.

⁶⁰ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 22^{ème} édition, P129.

A.2) Le cautionnement solidaire :

La caution peut être actionnée en paiement en même temps que le débiteur principal, le créancier choisissant dans ce cas celui qui lui paraît le plus solvable ou les deux ensembles, lorsque plusieurs personnes sont cautions solidaires, elles garantissent ensemble le créancier et chacune est engagée pour le tout. En cas de solidarité, la caution ne peut donc pas invoquer les bénéfices de discussion ou de division. A défaut de convention expresse, la caution ne garantit que le capital. Pour qu'elle soit contrainte au paiement des intérêts, l'acte doit y faire référence et indiquer le taux de ces intérêts. Par son paiement, la caution est automatiquement subrogée dans les droits, actions et privilèges du créancier.

B. L'aval :

L'aval est l'engagement apporté par un tiers sur un effet de commerce pour en garantir le paiement. L'avaliste est donc solidaire du débiteur principal. L'aval peut être donné sur l'effet ou par acte séparé.⁶¹

2.3.3.2 Les garanties réelles

Les garanties réelles c'est un contrat par laquelle un bien meuble ou immeuble en l'affectation en garantie d'une dette. Ce bien peut appartenir au débiteur lui-même ou être engagé par un tiers.

Les suretés réelles prennent la forme d'hypothèque ou de nantissement.

A.L'hypothèque :

Le contrat de l'hypothèque est conformé à l'article 882 de code civil «... le contrat par lequel le créancier acquiert sur un immeuble affecté au paiement de sa créance, un droit réel qui lui permet de se faire rembourser par préférence aux créanciers inférieurs en rang, sur le prix de cet immeuble en quelque main qu'il passe... »⁶².

L'hypothèque peut être constituée en vertu d'un acte authentique (hypothèque conventionnelle) d'un jugement (hypothèque judiciaire) ou de la loi (hypothèque légale).

⁶¹ Op, cité, par Luc Bernet-Rollande, 22^{ème} édition, P 129.

⁶² L'article 882 de code civil.

B. Le nantissement :

L'article 948 du code de civil a défini le nantissement comme suit : « le nantissement est un contrat par lequel une personne s'oblige pour la garantie de sa dette ou celle d'un tiers à remettre au créancier ou à une tierce personne choisie par les parties, un objet sur lequel est institué au profit du créancier un droit réel ; en vertu duquel celui-ci peut retenir l'objet jusqu'au paiement de sa créance et peut se faire payer sur le prix de cet objet en quelque main qu'il passe par préférence aux créanciers chirographaires et aux créanciers inférieurs en rang. Le nantissement ne peut porter que sur des biens meuble qui relèvent de la propriété ». ⁶³

Le nantissement présenté les formes suivants :

- nantissement spécial matériel ;
- nantissement de bons de caisse ;
- nantissement de fond de commerce ;
- nantissement de marchés publics.

Section 03 : L'évaluation financière d'un projet d'exploitation

Les informations liées à l'activité de l'entreprise nous aident à analyser et évaluer le cycle d'exploitation.

3.1 Le bilan financier

Le bilan est un document qui dresse à un moment donné la liste des ressources (passif) utilisées par l'entreprise et la façon dont elle les emploie (actif).

« Le bilan financier possède les mêmes postes de bilans comptables avec des retraitements déjà effectués, il permet a l'analyse de faire une évaluation plus proche de la réalité économique de l'entreprise afin de détecter les éventuelles anomalies existantes au sein de cette dernière et de prévoir son avenir économique »⁶⁴ .

⁶³ L'article 948 du code civil.

⁶⁴ CONSO Pierre., LAVAUD. Robert, « fonds de roulement et politique financière », Edition Dunod, Paris, 1971, P 09.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

Le bilan financier permet de donner des informations pour les tiers de l'entreprise sur quatre principaux axes qui sont :⁶⁵

- **La solvabilité** : exprime le pouvoir de l'entreprise à payer ses dettes ;
- **La liquidité** : c'est la capacité de l'entreprise à transformer plus au moins rapidement ses actifs en argent ;
- **L'exigibilité** : c'est le respect des dates de règlement (échéances) des dettes par l'entreprise ;
- **La rentabilité** : c'est l'aptitude de l'entreprise à dégager des résultats et payer des dividendes à ces actionnaires.

3.2 Les rubriques du bilan financier

Le bilan financier est scindé en deux (02) parties :

- La première partie contient l'ensemble des emplois de l'entreprise appelées l'actif.
- La deuxième partie contient l'ensemble des ressources avec lesquels les emplois sont financés, c'est le passif.

« L'actif du bilan financier est constitué de deux grandes rubriques suivantes » :⁶⁶

⇒ L'actif immobilisé (AI)

Il est aussi appelé valeur immobilisée. Il correspond à l'ensemble des biens utilisés d'une façon durable pour la réalisation du cycle économique, il comprend :

- Les immobilisations incorporelles.
- Les immobilisations corporelles.
- Les immobilisations financières.
- Les parties à plus d'un an des autres catégories d'actifs.

⁶⁵ B.SOLMIK, « Gestion financière », Edition Ferdinand Nathan, France, 1984, P16.

⁶⁶ YANNICK Coulon, « guide pratique de la finance d'entreprise », Edition Lextenso, Paris, 2017, P18.

⇒ L'actif circulant(AC)

Il est composé des éléments cyclique, liés directement aux cycles de production et d'exploitation de l'entreprise, on trouve :

- les valeurs d'exploitation : Elles regroupent les comptes de stock diminués du stock outil, par exemple : les marchandises, les matières premières, Les fournitures, les produits en cours et les produit finis.
- Les valeurs réalisables : Elles regroupent l'ensemble des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les valeurs mobilières de placement non aisément négociables.
- Les valeurs disponibles : Elles regroupent le montant des disponibilités, des effets à recevoir proches de leur échéance, des valeurs mobilières de placement facilement négociable.

« Le passif du bilan financier est décomposé en deux grandes masses, elle comprend » :⁶⁷

⇒ Les capitaux permanents :

Cette catégorie regroupe des ressources stables dont la durée d'exigibilité dépasse une année, elle englobe les rubriques suivantes :

- Les capitaux propres :

Il s'agit des ressources internes détenues par l'entreprise principalement sous forme d'apport. On trouve, entre autres, le capital émis, le résultat net, les réserves, les subventions et les provisions pour risque et charges.

- Les dettes à moyen et long terme :

Ce sont toutes les dettes exigibles à plus d'un an, c'est-à-dire les dettes que l'entreprise n'aura pas à régler dans l'exercice en cours. On y trouve les dettes d'investissements, les emprunts obligatoires et les provisions pour risque et charges justifiés à plus d'un an.

⁶⁷ Idem.

⇒ **Les dettes à court terme :**

Cette rubrique regroupe les ressources exigible sensées être remboursées au cours de l'exercice. On y toutes : les dettes fournisseurs, dettes fiscale et dettes d'exploitations.

3.3 Les indicateurs de l'équilibre financier

L'équilibre financier dans la conception classique met l'accent sur l'adéquation entre la liquidité des actifs et l'exigibilité des passifs. Dans ce contexte, les patriciens ont mis point une règle dite ' règle de l'équilibre financier minimum' qui permettrait au responsable de l'entreprise d'éviter l'éventuel problème de trésorerie. Cette règle stipule que les actifs et les ressources qui les financent devraient avoir des échéances de même ordre. Ainsi, les actifs à long terme sont financés par des ressources stables et les ressource cycliques financent, quant à elles, les emplois circulants (d'exploitation).

Trois indicateurs permettent de juger du degré d'équilibres financiers : le fonds de roulement nets (FRN), le besoin en fonds de roulement (BFR), et la situation de trésorerie(TR).

3.3.1 Le fonds de roulement net (FRN)

« Le fonds de roulement net représente le marge de sécurité financière pour l'entreprise et une garantie de remboursement des dettes à mois d'un an pour les financiers. Il est un indicateur de sa solvabilité et son risque de cessation de paiements ». ⁶⁸

Le fonds de roulement est les ressources permanentes, c'est ta dire les ressource propres et les ressources empruntées à long et moyen terme, financent normalement les valeurs immobilisées dans les entreprise bien constituées, elles doivent également financer une partie des actifs courants.

Il peut se calculer par les deux formules qui suivent :

$$\text{FRN} = \text{capitaux permanents} - \text{actifs fixes}$$

$$\text{FRN} = \text{actifs circulants} - \text{dettes à court terme}$$

⁶⁸ L.HONOR, « Gestion financière », édition Nathan, 2001, page 28.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

L'approche patrimoniale privilégie le calcul du fonds de roulement par le haut du bilan puisque l'équilibre financier dans cette conception s'obtient suite à l'ajustement des flux financiers longs. Cet excédant de ressources longues constitue un financement à court terme représentant une marge de sécurité pour l'entreprise et une garantie de solvabilité.

➤ Les interprétations du FRN

• Lorsque $KP > AF \rightleftharpoons FRN > 0$

- les immobilisations ont été intégralement financées tout en dégagant un excédant de ressources.
- cet excédant représente une marge de sécurité à court terme.

• Lorsque $KP < AF \rightleftharpoons FRN < 0$

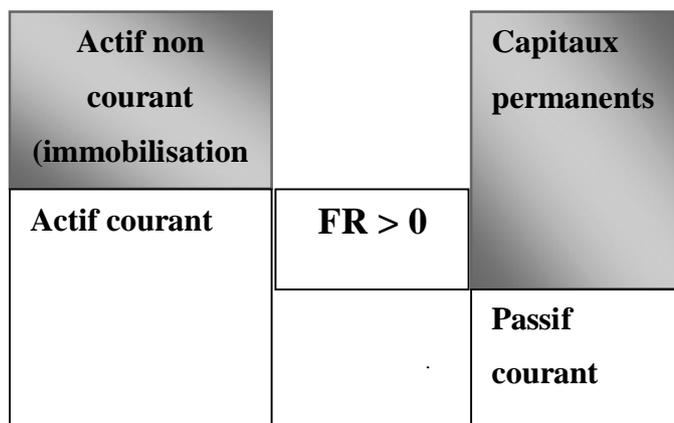
- Les immobilisations n'ont pas été financées en totalité.
 - Absence d'une marge de sécurité.
 - Une partie des dettes à court terme a servi au financement du besoin en matière d'immobilisation
- ⇒ Situation de vulnérabilité

• lorsque $KP = AF \rightleftharpoons FRN = 0$

- Les ressources à long terme ont pu financer de justesse l'intégralité des emplois stables (actifs fixes). Il en est de même pour les emplois cycliques qui ont été financés en totalité par des ressources cycliques (DCT).

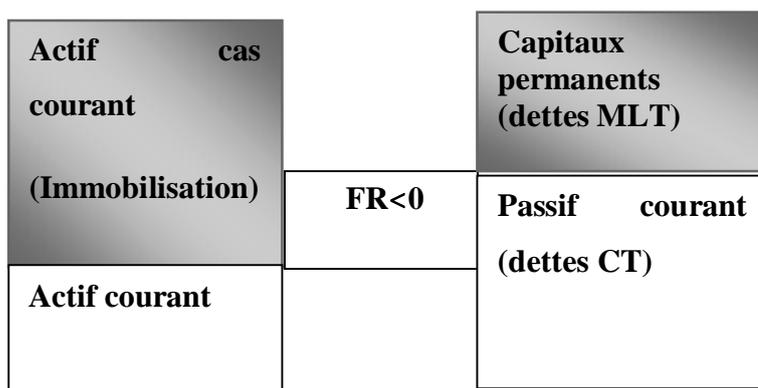
⇒ Situation financière harmonieuse

Figure N°8 : cas du FR positif



Source : Doucement de la BADR.

Figure N°9 : cas du FR Négatif



Source : Doucement de la BADR.

3.3.2 Le besoin en fond de roulement (BFR)

« Le besoin en fonds de roulement correspond à la part de l'actif circulant qui ne peut être financier par des dettes à court terme et qui doit être financé par des capitaux permanents ». ⁶⁹

C'est la différence entre ces besoins et ces ressources de financement qui permettra d'estimer le besoin d'exploitation communément appelé « Besoin en fonds de roulement ». La formule de son calcul est présentée comme suit :

$$\mathbf{BFR = VE + VR - DCT}$$

⁶⁹ L. HONOR, Op. Cité, Page 118.

Ou encore :

$$\mathbf{BFR = AC + VD - DCT}$$

➤ Les interprétations du besoin en fonds de roulement

BFR>0 : Dans ce cas, le BFR est positif, les emplois d'exploitations de l'entreprise sont supérieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise doit donc financer ces besoins à court terme soit à l'aide de son excédent de ressources à long terme (fonds de roulement) soit à l'aide des ressources financières complémentaire à court terme (concours bancaire).

BFR<0 : Dans ce cas, le BFR est négatif, il ya un excédent de ressources d'exploitation (les emplois cycliques>ressources cycliques).

BFR=0 : Dans ce cas, les emplois d'exploitations de l'entreprise sont égaux aux ressources d'exploitations. L'entreprise n'a pas, donc, besoins d'exploitations à financer puisque le passif suffi à financer l'actif circulant.

3.3.3 La trésorerie (TR)

Selon Beatrice et Francis Ganguillât « La trésorerie nette est le résultat de la comparaison, à une date donnée, du fond de roulement net global et du besoin en fond de roulement. Elle exprime l'excédent ou l'insuffisance de fond de roulement net global après le financement des besoins en fond de roulement ». ⁷⁰

Il s'agit d'un indicateur synthétique qui permet de restituer le niveau du disponible dans les comptes bancaires principalement. Elle s'obtient en faisant la différence entre la trésorerie de l'actif (Valeurs disponibles) et celle du passif (les concours bancaires courants).

$$\mathbf{TR = Trésorerie active - Trésorerie passive}$$

Elle peut également être estimée en confrontant les deux indicateurs précédemment définis (le FRN et le BFR) :

$$\mathbf{TR = Fonds de roulement net - Besoin en fonds de roulement}$$

⁷⁰ Beatrice et Francis Ganguillât, « Analyse financière », 4^{ème} édition, Page 121.

C'est dans le sens où cette équation traduit ce qui reste à l'entreprise dans ses disponibles après avoir financé l'ensemble de ses besoins exprimés. La situation de trésorerie est de ce fait, et comme on vient de l'énoncer à l'instant ' ce qui reste à l'entreprise après avoir subvenu à ses besoins stables et cycliques'.

➤ Les interprétations de la trésorerie

Si le $TR > 0$ c'est-à-dire $FRN > BFR$ donc la Trésorerie est positive.

C'est une situation recherchée, car l'entreprise dans ces conditions a pu financer l'intégralité de son besoin en fonds de roulement et dégager un excédent qu'on retrouve dans ses disponibilités.

Si le $TR < 0$ c'est-à-dire $FRN < BFR$ donc la Trésorerie est négative.

Dans ce cas de figure, le FRN n'a financé qu'une partie du BFR exprimé. Le solde restant est financé par des concours bancaires (DCT).

Si le $TR = 0$ c'est-à-dire $FRN = BFR$ donc la trésorerie est nulle.

Cette situation représente une harmonisation parfaite entre la structure des ressources et celle des emplois, de sorte que ces derniers ont été financés de justesse. Et c'est justement ici que réside le risque car ce cas de figure stipule implicitement que l'entreprise a épuisé la totalité de son FRN. Elle court dès lors le risque d'être déséquilibré à tout moment car comme nous le savons tous 'tout déséquilibre est éphémère'.

3.4. Analyse du compte résultat

« Le compte de résultat présente l'ensemble des flux de produits et de charges imputables à la période de temps déterminée par l'exercice comptable. Il est organisé en distinguant les produits et charges d'exploitation, financières et exceptionnels qui mettent en évidence chacun un résultat d'exploitation, un résultat financier et un résultat exceptionnel. A l'intérieur de ces trois rubriques, les charges sont présentées par nature. Le résultat net de l'exercice, bénéfice ou perte, est le solde final du compte de résultat ». ⁷¹

⁷¹ Op, cité par Hubert de la Bruslerie, 2^{ème} édition, p 103-104.

L'analyse du compte résultat présente deux principes qui permette d'analyser l'activité de l'entreprise : les soldes intermédiaire de gestion (SIG), et les rations.

3.4.1 Solde intermédiaire de gestion⁷²

Les soldes intermédiaires de gestion, ou SIG, constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat. Cette ensemble complet de variables se justifie car le diagnostic financier ne peut se sa satisfaire du simple solde global du compte de résultat. Le bénéfice net, ou la perte nette, sont le fruit de toutes les charges et de tous produits de l'exercice. Ce solde n'est est la somme d'éléments hétérogènes qui relèvent de types d'opérations différents. Il serait délicat de s'y arrêter car rien a priori ne permet de justifier une comparaison dans le temps dont les éléments sont hétérogènes. Le PCG, dans son système développé, met en évidence sept soldes intermédiaires dont l'objectif est de montrer la genèse du résultat de l'entreprise et d'analyser sa composition en procédant à un calcul en cascade. Les différents SIG sont :

- la marge commerciale ;
- la production ;
- la valeur ajoutée produite ;
- l'excédent brut d'exploitation ;
- le résultat courant avant impôt ;
- le résultat exceptionnel.

3.4.2 Les différents soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont

- **Le chiffre d'affaire (CA) :**

Son étude permet de juger et d'expliquer les performances commerciales de l'entreprise. De manière globale, on s'intéressera à l'évaluation du CA dans le temps, donnée par son taux de croissance.

⁷² Op cité, par Hubert de la Bruslerie, p142.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

La croissance du CA est très souvent à l'origine de la capacité de l'entreprise à entretenir son dynamisme à l'inverse, une croissance faible ou négative est généralement interprétée comme de début du déclin, voire de la disposition.

Dans la mesure du possible, il convient de préciser cette première opinion par une analyse de structure du chiffre d'affaire.

$$\text{CA} = \text{vente de marchandise} + \text{Production de service fournies}$$

•La production de l'exercice :

« La production de l'exercice fait référence directement à l'activité de transformation industrielle et/ou de prestation de service de l'entreprise. Elle ne prend pas en compte les subventions d'exploitation, ni les diverses redevances perçues qui apparaissent dans les produits de gestion courant (compte 74 et 75)⁷³

•La marge commerciale (MC) :

La marge commerciale concerne uniquement les entreprise commerciales ou celles ayant une activité commerciale. C'est un indicateur qui permet de suivre l'évolution d'une politique commerciale pour mesurer qui permet de suivre l'évolution d'une politique commerciale pour mesurer les ressources de l'entreprise.

$$\text{MC} = \text{Vente de marchandise} - \text{cout d'achat de marchandise vendue}$$

La marge commerciale est appréciée à travers le taux de marge commerciale.

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{marge commerciale}}{\text{vente de marchandises}} * 100$$

La diminution de ce ratio est un élément défavorable qui peut être causé par un facteur généralisé au secteur (marché en déclin ou en crise) ou propre à l'entreprise (absence de maîtrise des couts par exemple)

⁷³ Op, cité, par Hubert de la Bruslerie, 2^{ème} édition, P 143.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

- **La valeur ajoutée (VA) :**

Il s'agit de s'interroger sur la création de richesse apportée par l'entreprise dans le produit vendu et si sa valeur est suffisante pour rémunérer le facteur travail (frais de personnel – dotation aux amortissements), le facteur capital (frais financier), les associés et l'entreprise elle-même (résultat net).

$$\text{VA} = \text{Production de l'exercice} + \text{marge commerciale} - \text{Consommation intermédiaires}$$

(En provenance de tiers).

- **Excédent brut d'exploitation (EBE) :**

Le niveau de l'EBE dépendra du niveau de la valeur ajoutée ainsi que de celui des frais du personnel, l'état n'absorbant qu'un très faible pourcentage (entre 2 et 4%). Sous cet angle, il s'agit d'étudier l'impact des frais du personnel et des impôts et taxes sur l'EBE.

Néanmoins, il est utile de s'interroger sur le niveau de l'EBE pour couvrir ses dotations aux amortissements, faire face aux charges financières et s'il reste suffisamment de résultat pour rémunérer l'entreprise elle-même et les actionnaires ou associés.

$$\text{EBE} = \text{valeur ajoutée} + \text{subventions d'exploitation} - \text{charge de personnel} - \text{Impôts et taxes}$$

- **Le résultat d'exploitation :**

Le résultat d'exploitation est un excellent critère de comparaison inter entreprise, car il mesure les performances de l'activité propre des entreprises, sans prendre en compte les opérations financières et extraordinaires.

$$\text{Résultat d'exploitation} = \text{EBE} + \text{Reprise sur pro.et transfert de charges} + \text{Autre produits} - \text{Dotations aux amortissements et provisions} - \text{Autres charges}$$

- **Le résultat courant avant impôts (RCAI) :**

Il permet de juger la compétence des dirigeants à gérer efficacement leur affaire. Compte tenu du poids relativement élevé des charges financières dans certaines entreprises, ce solde

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

intermédiaire de gestion est très significatif. Il met en évidence que le résultat d'exploitation de certaines d'entre-elles est absorbé par le coût des financements.

La couverture de nouvelles charges financières risque d'apparaître problématique si les marges dégagées sont insuffisantes.

Résultat courant = Résultat d'exploitation + Produit financier + Quottes parts – charges financières

- **Résultat net de l'exercice :**

Il mesure la performance de l'entreprise après incidence des éléments extraordinaires et de l'impôt sur les bénéfices. Il s'agit de comprendre comment il s'est progressivement formé, si des produits financiers ou une plus-value de cession d'actif l'ont conforté.

Résultat net de l'exercice = résultat courant avant impôt + résultat exceptionnel – participation des salariés – impôts sur les sociétés

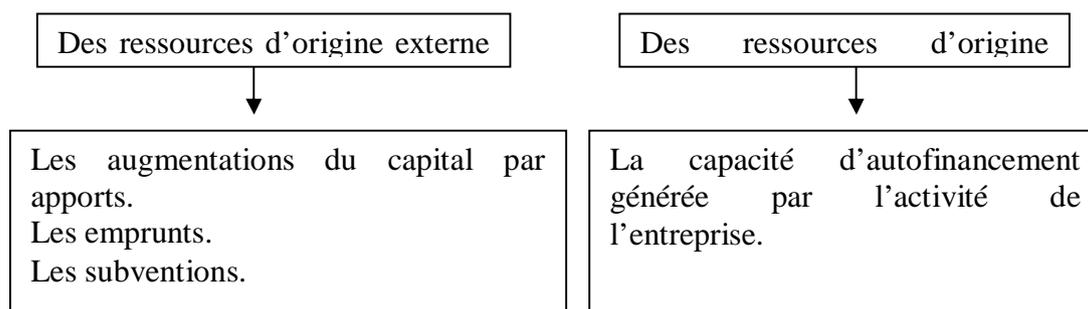
3.4.3 La capacité d'autofinancement (CAF)

Le renseignement principal fourni par la CAF concerne les possibilités d'autofinancement de l'entreprise et donc la possibilité selon son niveau d'autofinancer des investissements, de rembourser des emprunts, de distribuer des dividendes et de renforcer la structure financière de l'entreprise.

Pour assurer son développement et faire face à ses dettes, l'entreprise a des besoins de financement. Afin de financer ses besoins, l'entreprise dispose de ressources de différentes origines, externe et interne :⁷⁴

⁷⁴ GULLERMIC Philippe, « La gestion d'entreprise pas à pas », Edition vuibert, Paris, mars 2015.P135.

Figure N°10 : les ressources de différentes origines pour l'entreprise.



Source : DELAHAYE Jacqueline, DUPRA Florence, « Finance d'entreprise », 4eme Edition, Dunod, Paris, 2015, P36.

La capacité d'autofinancement (CAF) représente, pour l'entreprise, l'excédent de ressources internes ou le surplus monétaire potentiel dégagé durant l'exercice, par l'ensemble de son activité et qu'il peut destiner à son autofinancement.

→ **Le calcul de la CAF à partir de EBE.**

Cette méthode de calcul met en lumière les notions de produits encaissables et de charges décaissables, constitutifs de la CAF. Elle consiste à ajouter à l'EBE, qui pourrait être considéré comme une sorte de «CAF d'exploitation», l'ensemble des « autres produits » encaissables, et à en soustraire l'ensemble des « autres charges » décaissables. Le qualificatif « autres » indique qu'il s'agit d'opérations autres que celles liées à l'activité, et par conséquent non prises en compte dans le calcul de l'EBE.

Le calcul de la CAF à partir de l'EBE est le suivant :

Capacité d'autofinancement = EBE + autres produits d'exploitation – autres charges d'exploitation + produits financiers – charges financières + produits exceptionnels – charges exceptionnelles – participation des salariés aux résultats – impôts sur les bénéfices

→ **Le calcul de la CAF à partir de résultat.**

Cette méthode consiste, à partir du résultat, à procéder par affectation de la CAF :

- soustraire du résultat de l'exercice l'ensemble des produits calculés qui n'ont, dans les faits, donné lieu à aucune recette effective (reprise) ;

• ajouter au résultat de l'exercice l'ensemble des charges calculées, qui n'ont, dans les faits donnée lieu à aucune dépense effective (dotation).

Elle neutralise également l'incidence des sorties d'éléments de l'actif et l'étalement de la subvention d'investissement.

Le calcul de la CAF à partir du résultat est suivant :

CAF=résultat de l'exercice + ensemble des dotations aux amortissements et provisions –ensemble des reprises sur amortissement et provisions + valeur nette comptable des éléments d'actif cédés - produit de cession d'éléments d'actifs cédés – reprises de subventions d'investissement.

•L'autofinancement

L'autofinancement correspond à la part de la capacité d'autofinancement qui restera à la disposition de l'entreprise pour être réinvestie.

Autofinancement = Capacité d'autofinancement - Dividendes payés en (N)

3.4.4. L'analyse par la méthode des ratios

L'analyse par la méthode des ratios constitue l'un de ces instruments les plus utilisés. « L'analyse et l'interprétation de divers ratios permettent à un analyse confirmé et expérimenté de mieux comprendre la situation financière et le résultat de l'entreprise que s'il analysait uniquement les données financières brutes. »⁷⁵

⁷⁵ K. CHIHA. « Ratios de gestion de l'entreprise ». Algérie : Edition Houma, 2002, page, 56.

3.4.4.1. Définition d'un ratio

« Un ratio est un rapport entre deux quantités variables entre lesquelles existe une relation logique de nature économique ou financière. Sans ce lien logique, un ratio est un simple chiffre inexploitable dans le diagnostic financier »⁷⁶

« Un ratio est le rapport entre grandeurs. Celles-ci peuvent recouvrir des données brutes telles que le stock ou un poste du bilan ainsi que des données plus élaborées telles que le fonds de roulement, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation ». ⁷⁷

3.4.4.2. L'intérêt de l'analyse par les ratios

L'analyse financière par les ratios permet au responsable financier de suivre les progrès de son entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés, tel que les actionnaires, les banquiers, les fournisseurs, les clients et le personnel. Les ratios donnent au gestionnaire certaine information dont il a besoin pour décider et choisir.

3.4.4.3 Les différents types des ratios⁷⁸

L'analyse de bilan par la méthode des ratios utilise essentiellement quatre types. Leur reclassement s'appuie sur la nature des informations utilisées pour leur calcul, et sur leurs caractéristiques financière. Seuls les plus significatifs ont été retenus :

- Ratios de la structure financière (situation) ;
- Ratios de liquidité et solvabilité ;
- Ratios de rentabilité et profitabilité ;
- Ratios de gestion (Rotation).

- **Les ratios de structure financière⁷⁹**

La structure financière étudiée a partir de l'analyse de la part des capitaux propres et de l'endettement par rapport au total des ressources engagées qui figurent au total de passif du

⁷⁶Op, cité par Herbert de la Bruslerie, Edition DUNOD, 4eme édition, Paris, 2010, p190.

⁷⁷ P. VIZZAVONA, « gestion financière », 9ème Edition, ATTOLS, paris, 2004, P 49

⁷⁸ IBID

⁷⁹ Brahim Aaouid, « Analyse financière », tome 01, page 90.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

bilan, Il s'agit d'examiner la politique de financement de l'entreprise, et le risque financier associé.

⇒ **Le ratio de financement permanent** :⁸⁰

Ce ratio indique que l'actif immobilisé est financé par les capitaux permanents, ce dernier est supérieur à 1, ceci indique que l'entreprise dispose d'un équilibre financier, car les ressources stables financent la totalité des emplois stables et dégagent une marge de sécurité pour couvrir les besoins de financement de cycle d'exploitations.

Le ratio de financement permanent calculé comme suit :

Ratio de financement permanent = financement permanent / actif

Ratio de financement = ressources stables / emplois stables

➤ **Interprétation sur le ratio de financement permanent**

Le ratio est interprété comme suit :⁸¹

- Si : $R > 1$, les ressources stables financent non seulement les immobilisations nettes mais aussi, une partie de l'actif circulant. C'est-à-dire que l'entreprise dispose d'un fonds de roulement positif.
- Si : $R < 1$, le fonds de roulement net est négatif, c'est-à-dire que l'entreprise n'arrive pas à couvrir l'actif immobilisé par les fonds permanents.
- Si : $R = 1$, le fonds de roulement net est nul. C'est une situation d'équilibre financière minimum.

⇒ **Le ratio de financements propres :**

Il est aussi appelé 'ratio de financement permanent', car tout comme le précédent il permet de connaître le degré de financement des immobilisations par des moyens propres à l'entreprise.

⁸⁰ Idem.

⁸¹ RAMAGE Pierre, « analyse et diagnostic financier » ; édition d'organisation ; paris ; 2001. Page 149.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

« Ce ratio représente la part des fonds propres dans le financement des immobilisations nettes. Il nous renseigne sur l'existence d'un fonds de roulement propre. Ce ratio doit être supérieur à « 1 »⁸².

Il se calcule selon la formule suivante

$$\text{Ratio de financement propres} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{actif fixe}}$$

⇒ Le ratio de financement total

Il estime la part représentée par des ressources propres dans la structure globale de l'entreprise.

« Ce ratio traduit le poids des capitaux propre dans l'ensemble des ressources, c'est un indicateur global à l'autonomie financière de l'entreprise. Il recommandé que les capitaux propre soient supérieure à 1/3 du total passif ». ⁸³ Il se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Ratio de financement total} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total passif}}$$

⇒ Le ratio d'autonomie financière⁸⁴

Ce ratio permet de faire une comparaison entre les ressources interne et externe. Il indique le degré d'indépendance de l'entreprise par rapport à ses créanciers. Plus ce ratio est élevé, plus l'entreprise est financièrement indépendante. Ce ratio permet d'évaluer le degré d'indépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses prêteurs.

-Si les FP \geq 50%, l'entreprise est autonome c'est-à-dire elle est indépendante financièrement pour ses activité.

-Si les FP < 50%, l'entreprise perd son autonomie financière donc elle sera dépendante des organismes financières pour financer ses activités.

⁸² Idem.

⁸³ Saber B, Sarah B, 2018 analyses de l'équilibre financier, mémoire M2, université A M B, p 44

⁸⁴ Syliak, Gueye k, 2018, analyse de la structure financière comme instrument d'aide a une gestion d'une entreprise, université M M T O, tome 01, page 92.

Autonomie financière=capitaux propres / capitaux permanent ou

- **Ratio de solvabilités et liquidité financière**

⇒ **Ratio de solvabilités financière**

Ils permettent d'apprécier le degré du risque financière et servent également de base à l'analyse financière pour estimer le financement qui sera nécessaire et les conditions dont il faudra l'assortir. Le plus utilisé de ces ratios et sans doute le rapport des propres aux dettes totales de l'entreprise.⁸⁵

⇒ **Ratio de solvabilités général**

Ration de solvabilité général= total actif/ total actif

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à payer l'ensemble se ses dettes en utilisant l'ensemble de son actif.

-Si ce ratio est supérieur ou égale à 100%, l'entreprise est solvable c'est-à-dire qu'elle vendre l'ensemble de ses actifs pour faire face à l'ensemble de ses dettes ;

-Si ce ratio est inférieur à 100%, l'entreprise n'est pas solvable c'est-à-dire qu'elle ne peut faire face à l'ensemble de ses dettes en vendant la totalité de ses actifs.⁸⁶

⇒ **Ratio d'endettement**

Le ratio d'endettement « est un indicateur qui permet d'analyse de façon précise la structure des capitaux permanents, grâce à la comparaison entre le montant des capitaux permanents et celui des capitaux empruntés »⁸⁷

Ratio d'endettement=total des dettes/total actif

- **Les Ratio de liquidité**

On distingue trois liquidités : la liquidité générale, la liquidité réduite, la liquidité immédiate⁸⁸

⁸⁵ NECIB, Redjem. Méthodes d'analyse financière. Annaba, Algérie : Dar El-Ouloum. 2005, Page93.

⁸⁶ Idem

⁸⁷ Elie Cohen, gestion financière de l'entreprise et développement financier, édition, Paris , 1991, page304.

⇒ Ratio de liquidité générale

La liquidité générale peut être mesurée par la relation suivante :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{actif circulant} / \text{DCT}$$

Ce ratio mesure l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme au moyen de la réalisation de son actif circulant, il doit être supérieur à 1 pour être satisfaisant

⇒ Ratio de liquidité réduite

La liquidité réduite ou restreinte peut être mesurée par la relation suivante :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = \text{valeur réalisable} + \text{valeur disponible} / \text{DCT}$$

On retient ce ratio parce que la liquidité des stocks n'est pas toujours évidente (stock outil), ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes à court terme au moyen de ses liquidités, il doit être supérieur à 1 pour être satisfaisant.

⇒ Ratio de liquidité immédiate

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements à court terme grâce à ses moyens disponibles, ce ratio est pratiquement toujours inférieur à 1, une valeur trop élevée indique une trésorerie trop abondante.

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \text{valeur disponible} / \text{DCT}$$

- **Les ratios de rentabilité**

La rentabilité est définie comme étant « La rentabilité est un indicateur d'efficacité établissant une comparaison entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre pour obtenir ces résultats. En d'autres termes, c'est donc l'aptitude d'un capital à dégager un bénéfice ». ⁸⁹

⇒ Ratio de rentabilité économique ⁹⁰

⁸⁸ Op, cité par Brahim Aaouid, tome, page 93

⁸⁹ DELAHAYE Jacqueline, DUPRAT Florence, « Finance d'entreprise », 4eme Edition, Dunod, Paris, 2015, P62.

⁹⁰ Op, cité, par Brahim Aaouid, tome 01, Page 92.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

La rentabilité économique mesure la capacité de l'entreprise à s'enrichir. La rentabilité économique fait référence aux différentes formes de contribution à l'environnement socioéconomique. L'objectif de la rentabilité économique devient, sous cet angle, l'instrument de réalisation de développement économique au sens large. Cet objectif global peut être éclaté en quatre sous objectif dont l'entreprise est le lieu de réalisation privilégiée

Le calcul de rentabilité économique : la rentabilité économique est un ratio. Elle est obtenue en divisant le résultat économique (résultat d'exploitation après impôt) par le montant des capitaux engagés pour obtenir ce résultat (actif économique) :

$$\text{RE} = \frac{\text{Résultat d'exploitation après impôt}}{\text{actif économique}}$$

Tel que : Actif économique = immobilisation + BFR + Disponibilités

Passif financier = Capitaux propres + Dettes financières.

⇒ Ratio de rentabilité financier

Il est également appelé « ratio de rentabilité des capitaux propres » car il permet de savoir combien rapporterait chaque unité monétaire investie dans l'entreprise.

« La rentabilité financière fait référence, au dénominateur, à des capitaux investis par les bailleurs de fonds de l'entreprise, actionnaire et prêteur »⁹¹

$$\text{RF} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{capitaux propres}}$$

Pour ces deux ratios, on dira que l'entreprise est rentable ou non en références aux normes qui suivent :

- Si la rentabilité (économique ou financière) est inférieure ou égale à 0, on dira que l'entreprise n'est pas rentable.
- Si $0 \leq R \leq 5\%$: la rentabilité est faible.

⁹¹ Alain Marion ; « analyse financière : concepts et méthodes » ; édition DUNOD ; Paris ; 2007 ; page 189.

Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise

- Si $5\% \leq R \leq 10\%$: la rentabilité est moyenne.

- Si $R \geq 10\%$: la rentabilité est bonne.

⇒ Ratio Rentabilité commercial⁹²

La rentabilité commerciale ou la rentabilité des ventes mesurées les résultats après prise en compte d'éléments qui ne dépendent pas directement de l'exploitation. On peut dire que la rentabilité commerciale a trait à la politique de prix de l'entreprise et à la marge brute qu'elle prélève sur le prix de revient des produits vendus. Nous considérons généralement le ratio :

$$\text{RC} = \text{Excédent brut d'exploitation (EBE)} / \text{chiffre d'affaires}$$

Conclusion au chapitre

Le cycle d'exploitation malgré à sa court terme occupe une place important de la réussite de financement d'entreprise, pour que le cycle d'exploitation aboutis à un résultat satisfaisant, un financement est nécessaire. Le cycle d'exploitation destiné à aider les entreprise à partir de l'entré des matières première jusqu'au règlement des créances par les clients. Ainsi les moyens de financement de l'exploitation à la disposition des entreprises sont variés et adaptés à leurs besoins de trésorerie à court terme.

L'entreprise pour se finance quel que soit sa forme, son importance. Elle dispose plusieurs moyens de financement, il s'agira de faire appelle à l'analyse financier passe par l'étude des principaux éléments du bilan de financement dans les trois solde significatif qui sont : le fonde de roulement net(FRN), le besoin de fond de roulement (BFR), la trésorerie net(TN). Le but étant de limiter les risque, bien sur que la décision de financement est une décision risquée mais elle est indispensable. Selon O. Gélienier « ne pas investir, c'est la mort lente, mal investir, c'est la mort rapide » .

⁹² Lydia H , Sabiha A, 2018, analyse de la structure financière d'une entreprise université MMTO, page 62.

**Chapitre III: Cas pratique : montage
et étude d'un dossier de crédit
d'exploitation**

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Après une étude théorique développées tout au long de ce mémoire, à savoir la notion de base de la banque et le crédit, ainsi que le financement du cycle d'exploitation d'une entreprise. Il est indispensable d'introduire un cas pratique dans lequel on essaiera de voir un exemple d'une étude de demande de crédit d'exploitation, reçu et traité au sein de l'agence d'accueil (BADR 361).

Cette partie va se situer principalement sur 02 (deux) sections : La première va porter sur la présentation de l'organisme d'accueil (BADR 361), tandis que la deuxième section sera consacrée à l'étude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation.

Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BADR agence 361)

La BADR/GRE (group régional d'exploitation) est présentée au niveau de la wilaya de Bejaïa par une succursale et dix (10) agences locales d'exploitation (ALE) réparties à travers les différentes communes pour mieux se rapprocher de sa clientèle.

Notre stage pratique s'est déroulé au sein de l'agence locale d'exploitation (ALE 361) sise à 10 boulevard de la Soummam.

L'agence est la cellule de base d'exploitation de tout établissement bancaire. Se trouvant en contact direct et permanent avec la clientèle, celle-ci a pour mission de mettre en œuvre la politique globale tracée par la direction générale de la banque.

Le choix du dispositif « banque assise », répartir l'agence en deux compartiments principaux : le front office et le back office.

Le front office, offre à la clientèle un espace convivial et adapté, lui garantissant un service personnalisé à travers la prise en charge et le traitement de l'ensemble de ses transactions bancaires, par un chargé de clientèle et l'opportunité d'une assistance et d'un conseil de premier ordre en matière de gestion des fortunes et de placements bancaires et financiers.

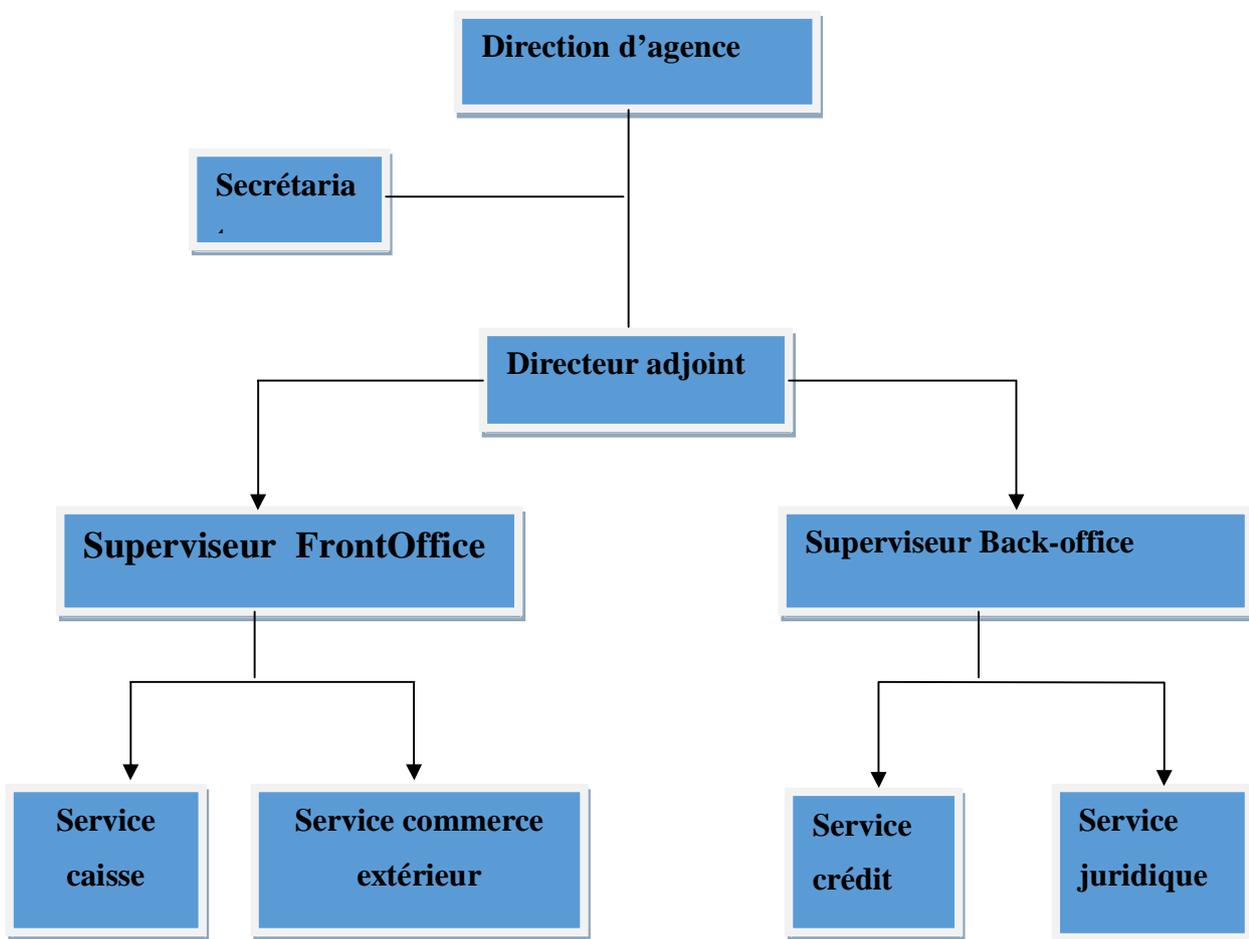
Le back office constitue quant à lui un compartiment qui regroupe les potentialités techniques et humaines (comptables et analystes financiers) pour traiter en temps réel les ordres et les opérations reçues du front office et du réseau de la compensation. Il assure ainsi entre les différents services de l'agence et les organismes extérieurs. 222

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Parmi ses services le service crédit occupe une place privilégiée car il constitue le compartiment de la banque qui assure la principale fonction du banquier qui est certainement la plus délicate, compte tenu des risques encourus en matière de prise d'engagement.

Afin de traiter l'ensemble de ses opérations, et pour accomplir convenablement, ses missions et de répondre au mieux à ces engagements, l'agence 361 de Bejaia s'est dotée d'un modèle d'organisation spécifique qui le différencie des autres banques connus sous le nom « banque assise » représentés par l'organigramme ci-dessous.

Figure N°11 : l'organigramme de l'agence BADR 361



Source : Organigramme de l'Agence BADR 361.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

1. La structure de l'agence BADR 361

1.1. Le servis crédit

Tout au long de cette section il est important de donner un aperçu général sur le service dans lequel on a effectué notre stage.

Le service de crédit joue un rôle très important dans la banque, ce service étudie l'ensemble des dossiers concernant les crédits à court moyenne et long terme, ainsi à l'évaluation des risques et des potentialités de remboursement.

1.1.1. L'organisation du service crédit

Le service est organisé de manière à mener à bien toutes les phases du crédit, depuis l'étude et l'analyse du dossier jusqu'à l'extinction du crédit, il est constitué des entités suivants :

- La cellule d'étude et d'analyse : elle se charge de l'étude et l'analyse des dossiers de crédit, suivi avec la collaboration du service engagement de l'utilisation des crédits d'exploitation, et de la réalisation des projets d'investissements.
- Le secrétariat d'engagement : ce compartiment est chargé de la mise en place, du suivi, de l'utilisation, du recouvrement des crédits et enfin du recueil des garanties.

1.1.2. Les Relations du service de crédit

IL existe de relation de service crédit (relation hiérarchique et relation fonctionnelle)

➤ Relation hiérarchique :

Le service crédit est placé sous la tutelle de la direction de l'agence qui est elle-même hiérarchiquement rattaché de la direction régionale centre (DRC), laquelle direction est sous l'autorité de la direction générale.

➤ Relation fonctionnelle :

Le service crédit entretient des relations fonctionnelles aussi bien avec la clientèle qu'avec les autre compartiments de l'agence notamment le service caisse, le service portefeuille, le service commerce extérieur et le service administratif.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

En effet, le service crédit entretient des relations fonctionnelles avec :

- Les services de l'agence à savoir :
 - Le service caisse et portefeuille pour les retraits, virements et versements, encaissement et escompte de chèques et effets ;
 - Le service étranger dans le cadre des crédits extérieurs ;
 - Le service contrôle.

Section 02 : Etude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation

Tout au long de ce chapitre nous essaierons d'analyser les principales phases dans le conduit opéré par le banquier, pour l'octroi d'un crédit.

2.1. Identification de l'entreprise

Société : SPA Alger

Objet social : Fabrication et vente des produits

Siege social : Bouzaréah-Alger

Capital Social : 8 MDA

2.2. Analyse de la structure financière

Pour avoir une analyse financière de SPA Slim, il faut d'abord faire collecte des documents comptables nécessaires qui permettent d'élaborer bilan financier relative à la situation financière de l'entreprise.

2.2.1. Bilan financier condensé

Après dépouillement des bilans nous avons abouti aux bilans financiers, condensés suivant :

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau N°01 : Bilan financier condensé 2017,2018 et 2019 (annexe n°02)

Actif				Passif			
Année	2017	2018	2019	Année	2017	2018	2019
Actif fixe	18 770	17 153	14956	Capitaux propre	11 285	12894	17709
V. immobilisé	18 770	17 153	14 956				
Actif circulant	22908	28658	42 073	DLMT	9225	6942	5493
VE	9871	14330	13 787				
VR	12136	13592	26 838	DCT	21168	25975	33827
VD	901	736	1448				
Total Actif	41678	45811	57029	Total Passif	41678	45811	57029

Source : établi par nos mêmes à base des données de l'entreprise SPA SLIM.

2.2.2. Bilan financier en grande masse

Tableau N°02 : Masse d'actif immobilisé (annexe n°02)

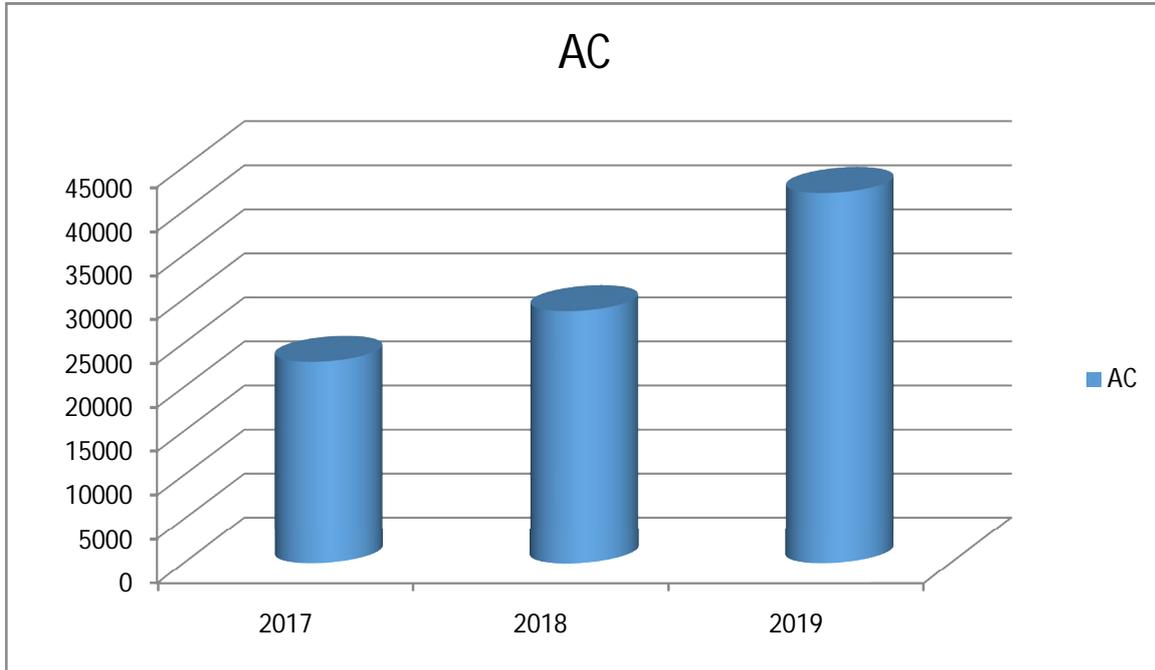
Désignation	2017	2018	2019
Actif immobilisé	18770	17153	14956
Evaluation	45,03	37,44	26,22

Source : établi par nos mêmes à base des donnée de l'entreprise.

$$\left. \begin{array}{l} \text{Actif immobilisé : } 41678 \rightarrow 100\% \\ 18770 \rightarrow X\% \end{array} \right\} \text{ donc } X_{2017} = \frac{18770 \times 100}{41678} \quad X_{2017} = 45,03\%$$

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Schéma N° 02 : Evolution de l'actif circulant des années 2017,2018et 2019



Source : établi par nous mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Tableau N°04 : masse des capitaux permanents :

Désignation	2017	2018	2019
Capitaux permanent	20510	19836	23202
Evaluation	49,21%	43,30%	40,68%

Source : établi par nous mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

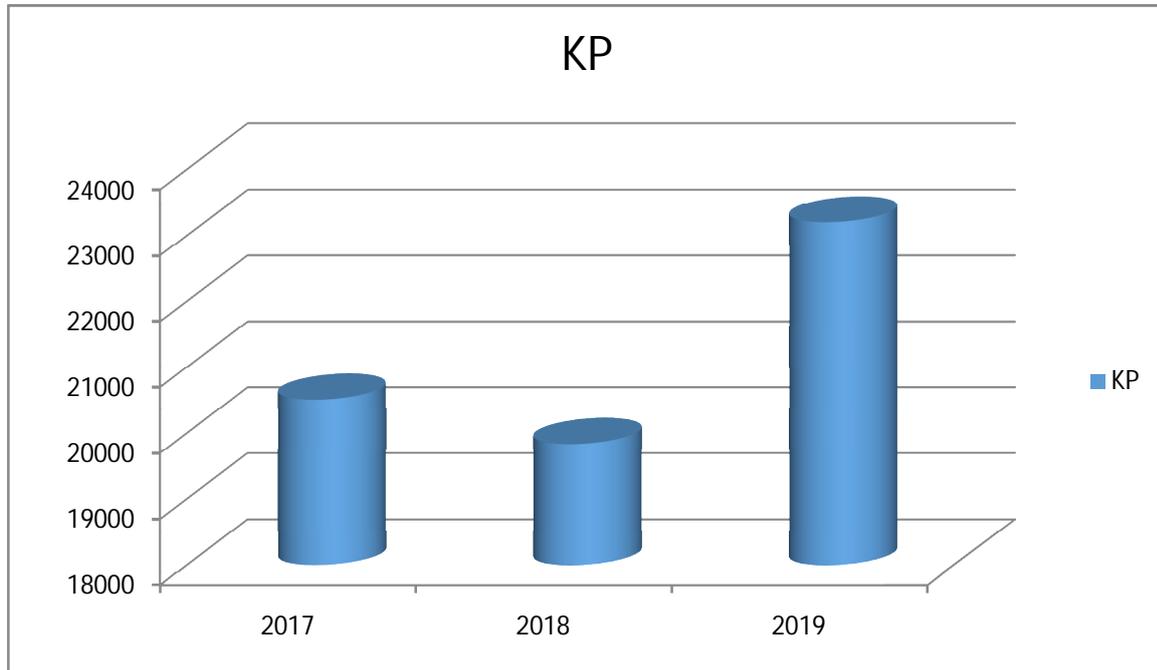
$$\left. \begin{array}{l} \text{Capitaux permanent}_{2017} = 41678 \rightarrow 100\% \\ 20510 \rightarrow X\% \end{array} \right\} \text{ donc } X_{2017} = \frac{20510 \times 100}{41678} \left. \right\} x_{2017} = 49,21\%$$

➤ **Commentaire :**

Nous remarquons une diminution de cette masse pendant les deux années 2017 et 2018 puisqu'elle passe de 49,21% à 43,30% puis à 40,68%.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Schéma N° 03 : Evolution des capitaux permanents des années 2017,2018 et 2019



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Tableau N°05 : masse des dettes à court terme (annexes 02)

Désignation	2017	2018	2019
Dettes à court terme	21168	25975	33827
Evaluation	50,79%	56,70%	59,31%

Source : établi par nous mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

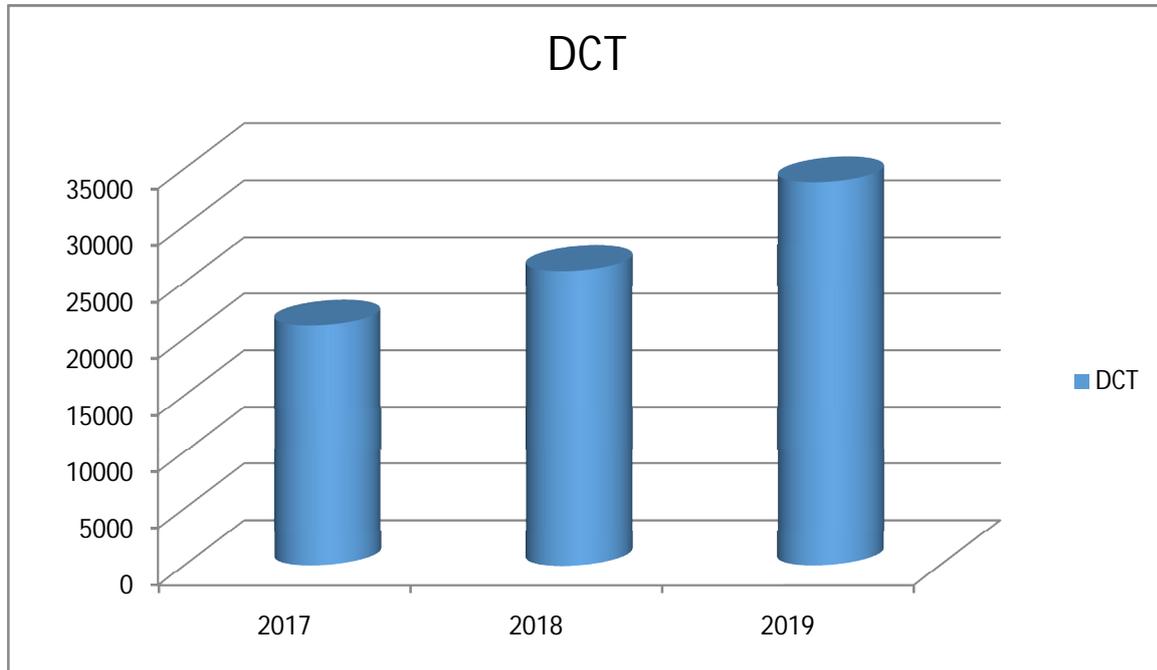
$$\left. \begin{array}{l} \text{Dettes à court terme}_{2017} = 41678 \rightarrow 100\% \\ 21168 \rightarrow X\% \end{array} \right\} \text{ donc } X_{2017} = \frac{21168 \cdot 100}{41678} \left. \right\} X_{2017} = 50,79\%$$

➤ **Commentaire :**

Nous remarquons une augmentation des dettes à court terme pendant la deuxième année 2018 puisque elle passe de 50,79% à 56,70% ainsi que la troisième année 2019 jusqu'à 59,31%.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Schéma N° 04 : Evolution des dettes à court terme des années 2017, 2018 et 2019



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM

2.2.3. L'analyse de l'équilibre financier des années 2017-2018-2019.

2.2.3.1. Calcul du fond du roulement (FR)

Il peut se calculer par les deux formules qui suivent :

1^{er} Méthode : le haut du bilan

$$FR_{net} = \text{capitaux permanents} - \text{Actif immobilisé}$$

Ex :

$$FR_{net(2017)} = 20510 - 18770$$

$$FR_{net(2017)} = 1740$$

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau N° 06 : Calcul du fond de roulement net (FR_{net}) par le haut du bilan

Désignation	2017	2018	2019
FR	1740	2683	8246
Evolution	-	54%	207%

Source : établi par nous mêmes a partir des données de la SPA SLIM

2^{em} Méthode : Le bas du bilan

$$\text{FR}_{\text{net}} = \text{Actif circulant} - \text{DCT}$$

EX :

$$\text{FR}_{\text{net}(2017)} = 22908 - 21168$$

$$\text{FR}_{\text{net}(2017)} = 1740$$

Tableau N°07 : Calcul du fond de roulement net (FR_{net}) par le bas du bilan (annexe n°02)

Désignation	2017	2018	2019
FR	1740	2683	8246
Evolution	-	54%	207%

Source : établi par nous mêmes a partir des données de la SPA SLIM

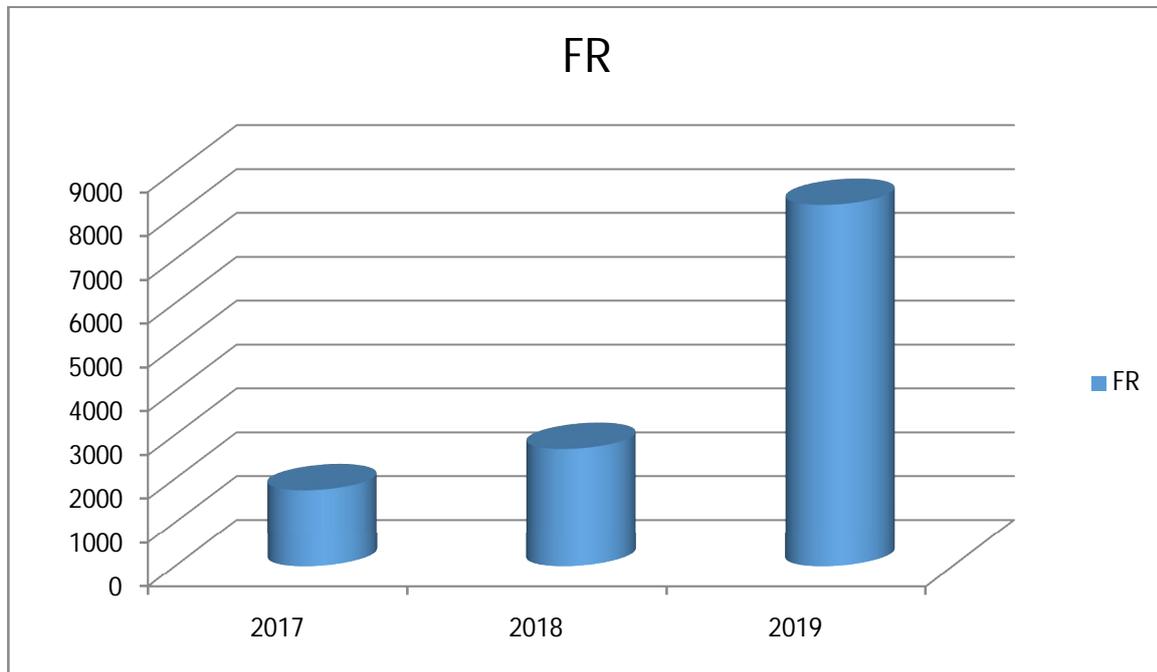
➤ **Commentaire :**

L'entreprise dispose d'un FR positif pour les trois années, ce que signifie que cette entreprise finance ses immobilisations et dégage un excédent de capitaux permanents destinés à financer son cycle d'exploitation donc, la règle d'équilibre financier est respectée.

Le FR en 2017 est de 1 740 MDA, et en 2018 est de 2 683 MDA, avec une évolution de 54%, et 2019 le FR est de 8 246 MDA, dont le pourcentage d'évolution par rapport l'année 2018 est de 207%.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Schéma N° 05 : Evolution du FR



Source : établi par nous mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

2.2.3.2. Calcul du besoin en fond de roulement (BFR)

La formule de son calcul est présentée par deux méthodes :

1^{er} méthode : $BFR_{net} = (VE+VR) - (DCT)$

EX :

$BFR_{net(2017)} = (9871 + 12136) - (13494)$

$BFR_{net(2017)} = 8513$

Tableau N°08 : calcul du besoin en fonde de roulement net (annexe 02)

Désignation	2017	2018	2019
BFR	8513	8733	11506
Evolution	-	-	-

Source : établi par nous mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

2^{em} Méthode : $BFR_{net} = (AC - VD) - (DCT)$

EX :

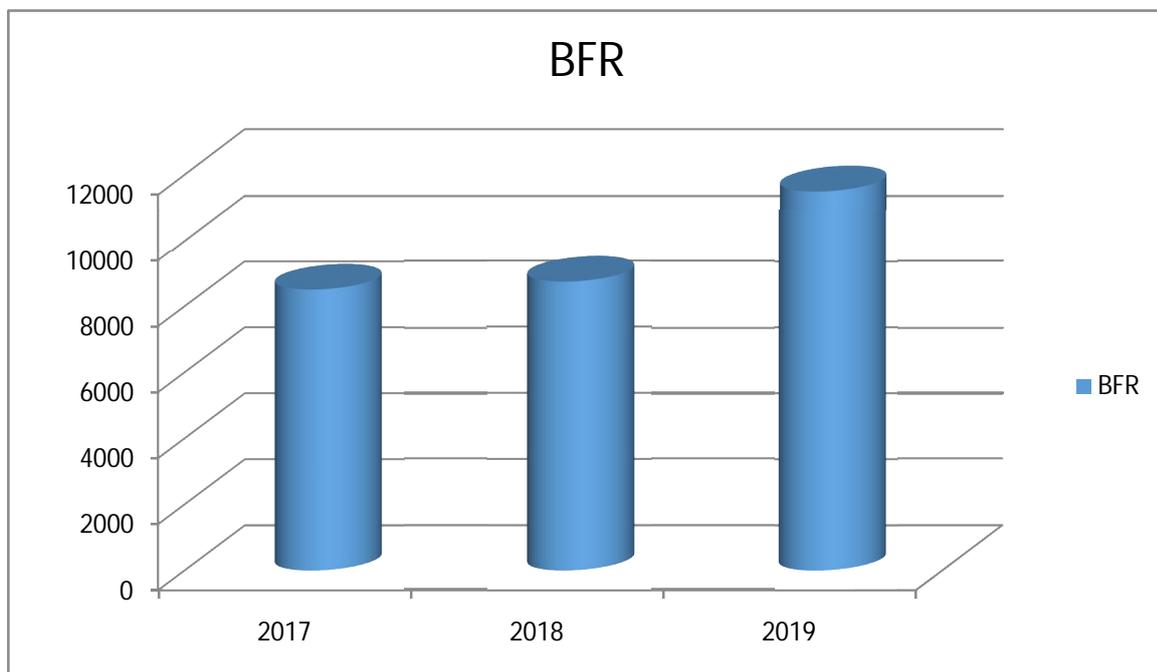
$BFR_{net(2017)} = (22007 - 0) - (13494)$

$BFR_{net(2017)} = 8513$

Commentaire :

Le besoin de fonds de roulement est positive durant tous les années 2017,2018 et2019, dans ce cas les emplois d'exploitation de l'entreprise sont inferieur aux ressources d'exploitation, cela veut dire que les ressource de financement dégagées par l'exploitation n'arrivent pas à financer entièrement ses besoins de financement. Donc la situation financière de l'entreprise est déséquilibrée pendant les trois années.

Schéma N° 06 : Evolution du BFR



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

2.2.3.3. Calcul de la trésorerie (TR)

Elle s'obtient en faisant la différence entre la trésorerie de l'actif (valeur disponible) et celle du passif (les concours bancaires courants)

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

$$\text{TR} = \text{TR active} - \text{TR passif}$$

EX :

$$\text{TR}_{2017} = 901 - 7674 = -6773$$

Elle peut également être estimée en confrontant les deux indicateurs définis (le FRN et le BFR)

$$\text{TR} = \text{FRN} - \text{BFR}$$

EX :

$$\text{TR}_{2017} = 1740 - 8513 = -6773$$

Tableau N°09 : calcul de la trésorerie nette

Désignation	2017	2018	2019
TR	-6773	-6050	-3260
Evolution	-	-	-

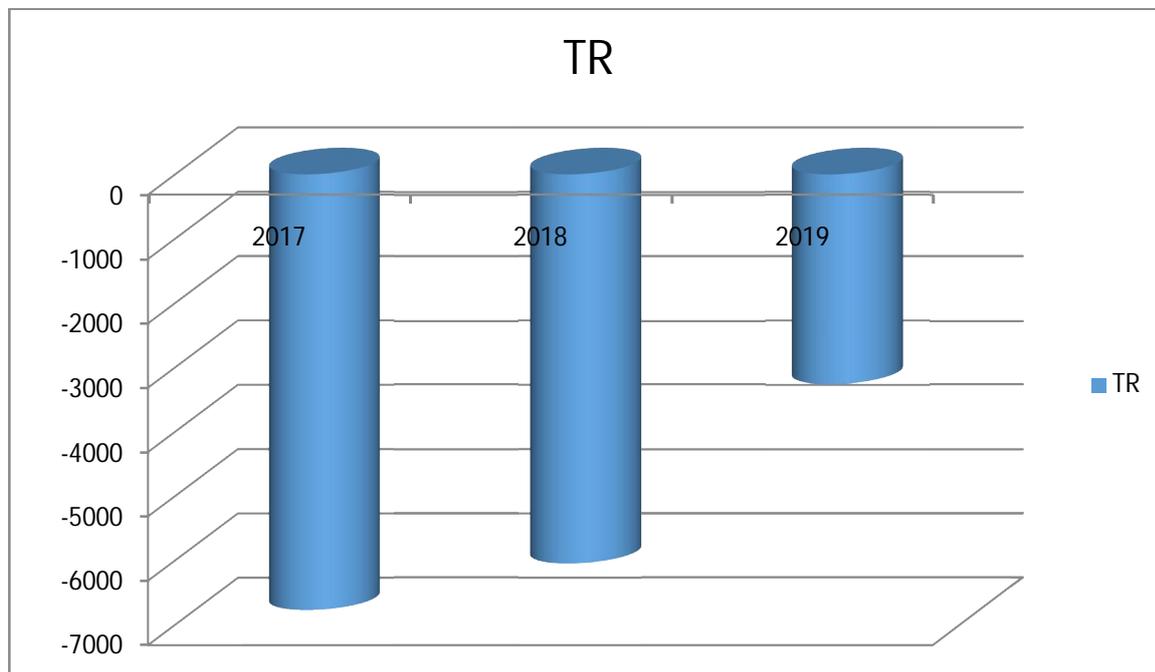
Source : établi par nous mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM .

Commentaire :

LA Trésorerie cela signifie que le besoin en fonds de roulement sont supérieures au fonds de roulement. L'équilibre de la situation financière exige des crédits de trésorerie. Ceux-ci permettent de combler l'écart entre les besoins en fonds de roulement et le fonds de roulement.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Schéma N° 07 : Evolution de la trésorerie



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

2.2.4. Analyse de compte résultat

2.2.4.1. Analyse par les SIG

L'ensemble des SIG sont déterminés à partir du compte de résultat

Tableau N°10 : Solde intermédiaire de gestion (Annexe 01)

Produit et charge	2017	2018	Var%	2019	Var%
Vent de marchandises	538	391		361	
+ Production vendue	96 740	113 757		171 789	
= Chiffre d'affaire (HT)	97 278	114 148	17, 3%	172 150	50,8%
Production vendue	96740	113757	17,59%	171789	51,01%

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

+ ou - production stockée	-1634	3480		-644	
+ Production immobilisée	0	0		0	
= Production de l'exercice	95 106	117 237	24,6%	171 145	46%
de Ventes marchandises	538	391		361	
-achat des marchandises vendues	479	356		302	
= Marge commerciale	59	35	-40,68%	59	68,57%
Production de l'exercice	94 106	117 237		171 145	
+ Marge commerciale	59	35		59	
-Matières premières consommées	74 013	90 670	22,51%	114 153	25,89%
-services extérieurs et autres consommations	9758	10 946	12,17%	34 217	212,59%
= Valeur ajoutée (va)	10 394	15 656	50,63%	22 834	45,85%
-impôts, taxes et versements assimilés	1 031	1 186		1 563	
-charges de personnel	8 115	8 880	9,43%	10 568	19,01%
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 248	5 590	347,92%	10 703	91,47%

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

-dotations aux amortissements, perte de valeurs et provisions	2 769	2 723		2 458	
+reprises perte de valeurs et provisions	1 083	279		301	
+autres produits opérationnels	2 138	636		231	
-autres charges opérationnelles	2 176	702		223	
= Résultat D'exploitation	-476	3 080	ns	8 554	177,73%
+produits financiers					
-charges financiers	860	705		759	
=Résultat financiers	-1 336	2 375	ns	7 795	228,21%
+ produit financiers	2 386	470		2 487	
-charges financiers	1 005	1 080		2 169	
-IBS	0	589		2 860	
= Résultat de l'exercice	45	1 176	ns	5 253	346,68%
Dotation aux amortissement et provisions	2 769	2 723		2 458	

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

-reprises sur pertes de valeurs et provisions	1 083	279		301	
+Moins-value de cession d'actifs	0	661		0	
-Plus-value de cession d'actifs	1 576	0		218	
Capacité d'autofinancement	155	4 281	ns	7 192	68%

Source : établi par nos mêmes à partir des données de la SPA SLIM.

Commentaire :

Le CA permet de constater que l'entreprise a augmenté son activité en 2018 et 2019 par rapport à 2017. En effet il a connu une variation de 17,3% en 2017 à 2018, et de 50,8% de 2018 à 2019. Le CA est suffisant donc l'entreprise est en situation d'amélioration de ses performances.

La production de l'exercice à enregistrer une augmentation durant les trois années, elle est augmentée de 117 237 DA en 2018 et de 171 145 DA en 2019. Il a connu une variation de 24,6% en 2017 à 2018, et de 46% en 2018 à 2019.

La marge commerciale baisse fortement en 2018 par rapport à 2017 et 2019. Et connu une variation de -40,68% en 2017 à 2018 et de 68,57% en 2018 à 2019.

La VA à enregistrer une augmentation d'une année à l'autre de 15 656 DA en 2018 et 22 843 DA en 2019. Il a connu une variation de 50,63% en 2017 à 2018, et de 45,85% en 2018 à 2019.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

L'EBE suite le même train que la valeur ajoutée avec une augmentation durant les trois années. Et connu une variation de 347,92% en 2017 à 2018, et de 91,47% en 2018 à 2019, l'EBE est positive donc l'activité de l'entreprise est rentable.

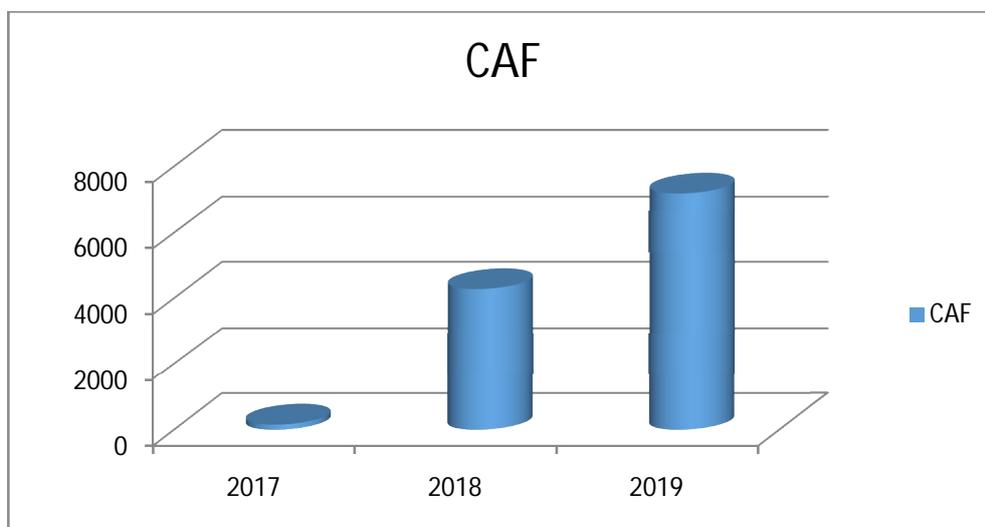
L'entreprise dégager un résultat d'exploitation négatif durant la première année avec une variation nulle en 2017 à 2018, et d'un résultat d'exploitation positif durant les deux dernières années, avec une variation de 177,73% en 2018 à 2019.

On remarque que le résultat financier de l'entreprise est négatif durant la première année, avec une variation nulle en 2017 à 2018, et d'un résultat financier positif au cours des deux dernières années, avec une variation de 228,21% en 2018 à 2019.

L'entreprise dégager un résultat net positif durant les trois années, et une CAF évolutive. Il a connu une variation nulle en 2017 à 2018, et de 346,68% en 2018 à 2019. D'après cette analyse des SIG, nous pouvons statuer que l'activité de l'entreprise se porte bien, car elle arrive à dégager des bénéfices, prouvant que ses produits sont largement supérieurs à ses charges.

La capacité d'autofinancement enregistré par l'entreprise est positive pour les trois années ce qui donne la possibilité à l'entreprise d'autofinancer ses investissements, de rembourser ses emprunts.

Schéma N° 08 : Evolution de la CAF



Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

2.2.4.2. Analyse par les ratios

Dans cette partie nous allons analyser la situation financière de SPA Alger, par les méthodes des ratios les plus significatifs.

A/ Ratio de structure financière

→ **Ratio de financement permanent**

• **La méthode de calcul**

$$R = \text{KP/AF}$$

Tableau N°11 : le calcul de ration de financement permanent

Désignation	2017	2018	2019
Capitaux permanents	20 510	19 836	23 202
Actif fixe	18 770	17 153	14 956
R.F.Permanent	1,09	1,15	1,55

Source : établi par nous mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM

Interprétation :

Ce ratio est supérieur à 1 durant les trois années 2017,2018 et 2019. Donc la partie de l'actif fixe financé par des capitaux permanents.

→ **Ratio de financement propre**

• **La méthode de calcul**

$$R = \text{CP/AF}$$

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau N°12 : Le calcul de ratio de financement propre

Désignation	2017	2018	2019
Capitaux propre	11 285	12 894	17 709
Actif fixe	18 770	17 153	14 956
R.F. Propre	0,60	0,75	1,18

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SAP SLIM.

Interprétation :

Ce ratio est supérieur à 0,5 pendant les trois années 2017, 2018 et 2019. Ce qui explique que l'entreprise finance ses immobilisations par ces moyennes propres.

→ **Ratio de financement total**

• La méthode de calcul

$$R = \frac{CP}{TP}$$

Tableau N°13 : le calcul de ratio de financement total

Désignation	2017	2018	2019
Capitaux propre	11 285	12 894	17 709
Total passif	41 678	45 811	57 029
R.F. total	0,27	0,28	0,31

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation :

Durant les trois années 2017, 2018 et 2019. L'entreprise a enregistré un ratio inférieur à 0,5, donc la part représentée par les ressources propres n'ont pas pu être estimées dans la structure globale de l'entreprise.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

→ Ratio d'autonomie financière

- La méthode de calcul

$$\text{Ratio autonomie financière} = \text{CP} / \Sigma \text{ dette}$$

Tableau N°14 : le calcul de ratio d'autonomie financière

Désignation	2017	2018	2019
Capitaux propre	11 285	12 894	17 709
Total dette	30393	32917	39320
R. autonomie financière	0,37	0,39	0,45

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation :

- Ce ratio de l'autonomie financière nous indique que le fond propre est insuffisant durant les trois années, Donc l'entreprise n'est pas autonome en matière de financement, ce qui signifie que l'entreprise est financée son cycle d'exploitation par des dettes à courte termes.

B/ Ratio de solvabilité et liquidité financière :

a/ Ratio de solvabilité financière :

→ Ratio de solvabilité générale

- Méthode de calcul :

$$\text{R.S.G} = \text{total actif} / \text{total dettes}$$

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Tableau N°15 : le calcul de ratio de solvabilités général

Désignation	2017	2018	2019
Total actif	41 678	45 811	57 029
Total des dettes	30 393	32 917	39 320
Ration de solvabilité	1,37	1,39	1,45

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPS SLIM.

➤ **Interprétation :**

Ce ratio est supérieur à **1** durant les trois années, donc l'entreprise est solvable c'est-à-dire qu'elle peut vendre l'ensemble de ses actifs pour faire face à l'ensemble de ses dettes.

→ **Ratio d'endettement**

• **Méthode de calcul**

Ratio d'endettement = total dettes / total actif

Tableau N°16 : le calcul de ratio d'endettement

Désignation	2017	2018	2019
Total des dettes	30 393	32 917	39 320
Total actif	41 678	45 811	57 029
Ratio d'endettement	0,72	0,71	0,68

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation :

Le ratio d'endettement est supérieur durant les trois années, donc l'entreprise peut couvrir la totalité de ses dettes par ses actifs.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

B/ Les ratios de liquidité

→ **Ratio de liquidité général**

• **Méthode de calcul :**

R.L.G = Actif circulant /DCT

Tableau N°17 : le calcul de ration de liquidité générale

Désignation	2017	2018	2019
AC	22 908	28 658	42 073
DCT	21 168	25 975	33 827
R. liquidité général	1,08	1,10	1,24

Source : établi par nous-mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation :

Le ratio est supérieur à 1 durant les trois années, ce qui exprime l'actif du bilan couvrir totalement le passif bilan, Donc l'entreprise est liquide.

→ **Ratio de liquidité réduite**

• **Méthode de calcul**

R.L.R= (Valeur réalisable + Valeur disponible)/(DCT)

Tableau N°18 : LE Calcule de ratio de liquidité réduite

Désignation	2017	2018	2019
VR + VD	13 037	14 328	28 286
DCT	21 168	25 975	33 827
R. liquidité réduite	0,61	0,55	0,83

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Source : établi par nous-mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM

Interprétation :

Ce ratio de liquidité est inférieure à 1 durant les années 2017, 2018 et 2019, Donc l'entreprise incapable de faire face au remboursement de ses dettes à court terme a partir de ses valeurs réalisable et disponible.

→ **Ratio de liquidité immédiate**

•Méthode de calcul

$$\text{R.L.I} = \text{VD/DCT}$$

Tableau N°19 : le calcul de ratio de liquidité immédiate

Désignation	2017	2018	2019
VD	901	736	1448
DCT	21 168	25 975	33 827
R. liquidité immédiate	0,04	0,02	0,04

Source : établi par nous-mêmes a partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation :

L'entreprise à dégager une liquidité immédiate inférieure à 1 durant les trois années, signifie que la valeur disponible ne peut pas couvrir la totalité des dettes à court terme.

C/ Ratio de rentabilités

→ **Ratio de rentabilité économique**

• Méthode de calcul

$$\text{R.E} = \text{RT D'exploitation/ Actif économique}$$

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

Actif économique = immobilisations + BFR+ La valeur disponible

Tableau N°20 : Calcul de ratio de rentabilité économique

Désignation	2017	2018	2019
RT d'exploitation	-476	3080	8554
Actif économique	28 184	26 622	27 910
RE	-0,01	0,11	0,30

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation

Le taux de rentabilité est négatif durant la première année, et positif durant les deux années dernières, autrement dit ses actifs économique sont rentable en 2018 et 2019.

→ **Ratio de rentabilité financière**

- **Méthode de calcul**

R.F= Résultat net/ Capitaux propres

Tableau N°21 : Calcul de ratio de rentabilité financière

Désignation	2017	2018	2019
Résultat net	45	1 176	5 253
Capitaux propres	11 285	12 894	17 709
RF	0,003	0,09	0,29

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation

Ce ratio est positif durant les trois années mais faible en 2017 et 2018, Donc l'entreprise peut se refinancer par ses propres moyens.

Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation

→ **Ratio de rentabilité commerciale**

- **Méthode de calcul**

R. de rentabilité commerciale = EBE/ CA
--

Tableau N°22 : Calcul de ratio de rentabilité commerciale

Désignation	2017	2018	2019
EBE	1 248	5 590	10 703
CA	97 278	114 148	172 150
RC	0,01	0,04	0,06

Source : établi par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise SPA SLIM.

Interprétation

Ce tableau est prouvé que la rentabilité commerciale de la SPA SLIM est augmentée à la fois par l'important de l'EBE par rapport au chiffre d'affaire.

Conclusion au chapitre

A l'issue de ce chapitre, qui porte sur l'analyse du cycle d'exploitation de la société SPA SLIM, nous constatons que l'entreprise respecte les normes de l'équilibre financier durant les trois années, ce qui influence positivement sur le cycle d'exploitation.

A partir des résultats dégagés par notre étude, la rentabilité financière et économique de la SPA SLIM, est satisfaisante ce qui explique que l'activité de l'entreprise est stable. L'entreprise dégage une capacité d'autofinancement considérable qui lui permet de s'autofinancer et d'assurer une sécurité financière.

Conclusion générale

Conclusion général

Tout au long de ce travail nous avons essayé à travers des différents angles, de faire une confrontation entre nos connaissances théorique et les modalités pratiques ainsi que la méthodologie suivie dans l'étude de dossier de crédit au niveau de la banque BADR.

De part sa mission de bailleur de fonds, la banque constitue l'élément moteur dans une économie. La panoplie de crédits dont elle dispose sont successibles de financer tous les besoins que peut exprimer une entreprise dans le cadre de son activité.

Les banques conseillent l'émetteur sur l'opportunité et le volume de l'émission. Elles mettent à la disposition de ce dernier leurs guichets et perçoivent à ce titre une commission de guichet.

Elles peuvent offrir une garantie de bonne fin du placement en souscrivant elles-mêmes les titres et en les replaçant apuré de leur clientèle. Cette garantie est pratiquée moyennant la perception d'une commission calculée en fonction des capitaux garantis

Une bonne connaissance des technique bancaires, une maitrise de l'analyse financière, un esprit de synthèse, de la logique, du raisonnement, de la rigueur et le sens des relations humaines sont les principales qualités de base demandées à tout cadre exerçant dans le domaine du crédit bancaire, sans omettre ses qualités morales.

Pour renforce davantage ces qualité, l'expérience qui s'acquiert au fil du temps est également au atout supplémentaire.

Cependant, La démarche de banquier pour l'étude d'une demande de crédit, pour ce faire il faut d'abord faire collecte d'information concernant le client, ce dernier doit faire présenter des documents comptables. Ensuite il précède au diagnostic économiques financière de l'affaire qui lui permet de traduit la réalité des données comptable.

Le financement du cycle d'exploitation représente un aspect important à la réussite de l'entreprise. Il est destiné à aider les entreprise à partir l'entré des matières première jusqu'au règlement des créances par les clients.

Enfin, Pour améliorer l'exploitation d'information d'une manière efficace, il fallait

d'étudier et analysé les informations liés à l'évaluation financier d'un projet d'exploitation d'une entreprise qui passe par l'étude des principaux élément clé de bilans dont les trois indicateur qui déterminent les équilibres de l'activité de l'entreprise qui sont : le fonds roulement net (FRN), le besoin en fonds de roulement (BFR) et la trésorerie nette(TN).

Ainsi que les deux utile principaux qui sont les soldes intermédiaires de gestion, et les ratios qui aussi permettant d'analysé d'activité d'entreprise

L'objectif de cette analyse financière est d'établir un diagnostic financier d'entreprise qui constitue une aide à prise de décision et permette d'améliorer la gestion de l'entreprise d'effectuer des comparaisons avec d'autre entreprise de même secteur d'activité.

Nous ne pouvons conclure notre étude sans émettre certains éléments de réflexion, qui consistent à mener une étude comparative sur les conditions de financement offertes par les circuits de financement au degré où les entreprises algériennes sont appelés à suivre la dynamique de changement concernent l'environnement bancaire et financière.

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrage

- Aaouid B., « Analyse financière », tome 01, 1990.
- B. Yves et Jean-Claude coli, « dictionnaire économique et financier », seuil, Paris, 1996, page 170 ».
- B. Jonathan, D.peter, « finance d'entreprise », Edition PEARSON, Paris, 2008.
- B.Barthélémy, « gestion des risques méthode d'optimisation globale, Ed l'organisation, Novembre 2001.
- B.Solmik, « gestion financière » édition Ferdinand Nathan, France, 1984
- Beatrice et Francis Ganguillot, « Analyse financière », 4^{ème} édition.
- Benhalima. A, « pratique des technique Bancaire », Edition Dahlab, Alger, 1997.
- Bernet.L-Rollande, « pncipes de technique bancaire », 25^{ème} Edition, Dunod, Paris, 2008.
- Bouyakoub. F, « l'entreprise et le financement bancaire », Edition casbah, Alger, 2000.
- Brana, S. M. Cazals Pascal Kauffmannn, « monnaie banque et finance », 5^{ème}, Ed, Dunod.
- Bruno S. «gestion financière » 6^{ème} Edition Dunod, Paris, 2001.
- C. karyotis, « L'essentiel de la banque » 2^{ème} édition, Dunod, Paris, 2001.
- CALVETH, « établissement de crédit », Ed Economica, Paris, 1997.
- Conso.P, Lavaud. Robert, « fonds de roulement et politique financière » Ed Dunod, paris, 1971.
- Dranger J. le traité d'économie bancaire, tome 1, PUF, PARIS, 1981. P47.
- Dr Sylvie de Coussergues « la gestion de la banque », Ed Duned, 1992
- F. Mishkin, « monnaie, banque et marchés financiers », 8^{ème},édition, 2007.
- G. Guillot Beatrice, G. Guillot Francis, “ Analyse financier, les outils du diagnostic financier”, 6^{ème} édition Guillot, paris, 2002.
- G. Petit-Dutaillis, « le risque de crédit bancaire », Edition économique, paris, 1963.
- G. Philippe, « la gestion d'entreprise pas à pas », Ed Vuibert, paris, marc 2015.
- H. de la Bruslerie, « Analyse financière, information financière et diagnostic », 2^{ème} Ed.
- H. Hervé, « tout la finance d'entreprise en pratique », Edition d'organisation, paris, 2002.

- HONOR L., « gestion financière », édition Nathan, 2001.
- J. Pilverier-Latrete, « financement d'entreprise », éd : Economica, 7^{ème} Edition, Paris, 1999.
- J-marc Pousin et J-Michel, « le guide des finances de l'entrepreneur », Edition du boisbaudry.
- Josette et Peyrard Max, « dictionnaire de finance », 2^{ème} Edition Vuibert, Paris, 2001
- K. Chiha, «Ration de gestion de l'entreprise », Algérie. Ed Houma, 2002.
- Michel Aglietta .V, « macroéconomie Financier, Finances, croissance et cycle », Edition découverte, Paris, 2001.
- P.Vizza vona, « gestion financière », 9^{ème} édition, Attols, Paris, 2004.
- R. Pierre, « Analyse et diagnostic financière », Ed d'organisation, Paris, 2001.
- T. hadj Sdok, « les risque de l'entreprise et la banque », Editon DAHLab.
- TH. Jean-Pierre, « le diagnostique d'entreprise, guide pratique » édition Corenc : SEDIFOR, Paris.
- Y. Keonlon, « guide pratique de la finance d'entreprise », Edition lextenso, Paris, 2017.
- Z. MIKDASHI, « les banques à l'ère de la mondialisation », Edition Economica, 1998, Paris.

Reuves

- ULLMO.Y (1988), « intermédiation, intermédiaire financier et marché », Revue d'économie politique n°5, P 639-654.

Décrets-lois-ordonnances

- Article 1200 du code de civil.
- Article 644 du code civil.
- Article 68 de l'ordonnance N° 03-11 du 26 aout relative à la monnaie et au crédit.
- Article 71 de code loi 90-10 du 14 Avril 1990 relative à la monnaie et le crédit.
- Article 882 de code civil.
- Article 882 de code civil.
- Article 948 de code civil.
- Article 948 du civil.
- Article N°3 de l'instruction (N°74/94).
- L'instruction N° 74-94 du 19/11/1994.

Mémoires et thèses

- Bouhriz Daidj Aicha, « innovation technologique des services bancaires et financiers », mémoire de magister, Tlemcen, 2014.
- Boulahia, belkacem, mémoire de fin d'étude de B.S.B, « le crédit bancaire », ESB, Alger, 2005.
- Lydia H, Sabiha A, 2018, « Analyse de la structure financière d'une entreprise », université M.M.T.O,.
- M. Hamza Bentounsi, mémoire de fin d'étude, B.S.B. « montage et étude de dossiers de crédits », ESB. Alger, 2005.
- Sabre B , Sarah B, 2018 analyse de l'équilibre, mémoire M2, université A.M.B.

Site web

- [https:// www.yumpu. Com. Fr.](https://www.yumpu.com/fr) “ le financement de l'entreprise-oeconomia. Net-yumpu ».

Liste des Schémas

Schéma N°01 : Evolution de l'actif fixe des années 2017, 2018,2019	69
Schéma N°02 : Evolution de l'actif circulant des années 2017, 2018,2019.....	70
Schéma N°03 : Evolution des capitaux permanents des années 2017, 2018,2019	71
Schéma N°04 : Evolution des dettes à court terme des années 2017, 2018,2019..	72
Schéma N°05 : Evolution du FR.....	74
Schéma N°06 : Evolution du BFR	75
Schéma N°07 : Evolution de la trésorerie	77
Schéma N°08 : Evolution de la CAF	81

Liste des figures

Figure N°01 : Le cycle d'exploitation générale	29
Figure N°02 : Le déroulement du cycle d'exploitation	31
Figure N°03 : Le cycle d'exploitation commercial	32
Figure N°04 : Le cycle d'exploitation industriel.....	33
Figure N°05 : Le cycle d'exploitation dans les services.....	33
Figure N°06 : Les ressources fournies par les flux d'exploitation.....	35
Figure N°07 : Le besoin de financement du cycle d'exploitation	37
Figure N°08 : Cas du FR positif	48
Figure N°09 : Cas du FR négatif	48
Figure N°10 : Les ressources de différentes origines pour l'entreprise	55
Figure N°11 : L'organigramme de l'agence BADR 361	65

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau N°01 : Bilan financier condensé	68
Tableau N°02 : Masse d'actif immobilisée.....	68
Tableau N°03 : Masse d'actif circulant	69
Tableau N°04 : Mass des capitaux permanents	70
Tableau N°05 : Mass des dettes à court terme	71
Tableau N°06 : Calcul du fond de roulement net par le haut du bilan.....	73
Tableau N°07 : Calcul du fond de roulement net par le bas du bilan	73
Tableau N°08 : Calcul du besoin en fond de roulement net.....	74
Tableau N°09 : Calcul de la trésorerie nette	76
Tableau N°10 : Solde intermédiaire de gestion	77
Tableau N°11 : Le ratio de financement permanent	82
Tableau N°12 : Le ratio de financement propre.....	83
Tableau N°13 : Le ratio de financement total.....	83
Tableau N°14 : Le ratio d'autonomie financière	84
Tableau N°15 : Le ratio de solvabilité général	85
Tableau N°16 : Le ratio d'endettement	85
Tableau N°17 : Le ratio de liquidité générale.....	86
Tableau N°18 : Le ratio de liquidité réduite	86
Tableau N°19 : Le ratio de liquidité immédiate.....	87
Tableau N°20 : Le ratio de rentabilité économique	88

Liste des tableaux

Tableau N°21 : Le ratio de rentabilité financière..... 88

Tableau N°22 : Le ratio de rentabilité commerciale 89

Annexes

Annexe N° 01: Tableau des SIG de 2017 à 2019

	2017	2018	Var. %	2019	Var. %
Ventes de marchandises	538	391		361	
+ Production vendue	96 740	113 757		171 789	
(dont exportations)	(24 960)	(36 471)	46,12 %	(84 424)	131,48 %
= Chiffre d'affaires (CA HT)	97 278	114 148	18,6 %	172 150	50,8 %
Production vendue	96 740	113 757	17,59 %	171 789	51,01 %
+ ou - Production stockée	-1 634	3 480		-644	
+ Production immobilisée	0	0		0	
= Production de l'exercice	94 106	117 237	24,6 %	171 145	46 %
Ventes de marchandises	538	391		361	
- achat des marchandises vendues	479	356		302	
= Marge commerciale	59	35	-40,68 %	59	68,57 %
Production de l'exercice	94 106	117 237		171 145	
+ Marge commerciale	59	35		59	
- Matières premières consommées	74 013	90 670	22,51 %	114 153	25,89 %
- services extérieurs et autres consommations	9758	10 946	12,17 %	34 217	212,59 %
= Valeur ajoutée (VA)	10 394	15 656	50,63 %	22 834	45,85 %
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 031	1 186		1 563	
- Charges de personnel	8 115	8 880	9,43 %	10 568	19,01 %
= Excédent brut d'exploitation (EBE)	1 248	5 590	347,92 %	10 703	91,47 %
- dotations aux amortissements, perte de valeurs et provisions	2 769	2 723		2 458	
+ reprises perte de valeurs et provisions	1 083	279		301	
+ Autres produits opérationnels	2 138	636		231	
- Autres charges opérationnelles	2 176	702		223	
= Résultat opérationnel	-476	3 080	ns	8 554	177,73 %
+ produits financiers					
- charges financières	860	705		759	
= Résultat ordinaire	-1 336	2 375	ns	7 795	228,21 %
+ Produits extraordinaires	2 386	470		2 487	
- Charges extraordinaires	1 005	1 080		2 169	
- IBS	0	589		2 860	
= Résultat de l'exercice	45	1 176	ns	5 253	346,68 %
Dotations aux amortissements et provisions	2 769	2 723		2 458	
- Reprises sur pertes de valeurs et provisions	1 083	279		301	
+ Moins-value de cession d'actifs	0	661		0	
- Plus-value de cession d'actifs	1 576	0		218	
= Capacité d'autofinancement	155	4 281	ns	7 192	68 %

Annexe N° 02: Bilan en grandes masses

(en KDA)

ACTIF	2017	2018	2019	PASSIF	2010	2011	2012
Immobilisations incorporelles nettes	646	581	653	Ressources propres <i>dont résultats conservés</i>	10 636 45	12 447 1 168	16 949 4 648
Immobilisations corporelles nettes	18 040	16 488	14 208	Provisions pour charges	649	447	760
Immobilisations financières nettes	84	84	95	Dettes structurelles <i>A</i>	9 225	6942	5 493
ACTIF IMMOBILISÉ NET	18 770	17 153	14 956	RESSOURCES STABLES <i>B</i>	20 510	19 836	23 202
Stocks et encours	9 871	14 330	13 787	Dettes fournisseurs	11 066	15 769	22 229
Créances clients	10 715	12 107	24 164	Dettes fiscales et sociales	1 990	3 052	6 079
Autres créances	1 421	1 485	2 674	Autres dettes	438	368	811
ACTIF EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION NETS	22 007	27 922	40 625	PASSIFS EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION <i>D</i>	13 494	19 189	29 119
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	Concours bancaires courants	7 674	6 786	4 708
Caisse	901	736	1 448	<i>dont Effets escomptés non échus DCT</i>	1 908	1 540	609
TRÉSORERIE ACTIF	901	736	1 448	TRÉSORERIE PASSIF	7 674	6 786	4 708
TOTAL DE L'ACTIF	41 678	45 811	57 029	TOTAL DU PASSIF	41 678	45 811	57 029

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	1
Chapitre I: Rappel de notion de base sur la banque et le crédit bancaire	
Introduction.....	4
Section 01 : présentation de La banque	4
1.1 Historique	4
1.2 Définition	7
1.3 L'activité de la banque	7
1.4 Les types de banques	9
1.5 Les fonctions d'une banque.....	10
1.6 Le rôle de la banque.....	10
Section 2 : Généralités sur les crédits bancaire	11
2.1. Définition du crédit bancaire.....	11
2.2. Le rôle du crédit.....	12
3.3. La typologie de crédit bancaire	13
3.3.1. Le financement de l'exploitation.....	13
3.3.2. Le financement de L'investissement	20
3.3.3. Le financement du commerce extérieur.....	23
3.3.4. Les crédits aux particuliers.....	25
Conclusion	26
Chapitre II: Financement du cycle d'exploitation d'une entreprise	
Introduction.....	27
Section 01 : Le cycle d'exploitation d'une entreprise et son financement	28
1. Le cycle d'exploitation d'une entreprise	28

1.1. Définition d'un cycle d'exploitation.....	28
1.2. Les caractéristiques de cycle d'exploitation d'une entreprise.....	29
1.3. Les phases d'un cycle d'exploitation.....	30
1.4. Les composantes du cycle d'exploitation	31
1.4.1. Le cycle d'exploitation d'une entreprise commerciale	32
1.4.2. Le cycle d'exploitation d'une entreprise industrielle.....	32
1.4.3. Le cycle d'exploitation d'une entreprise a prestation de service.....	33
2. Le financement du cycle d'exploitation.....	34
2.1. Les capitaux fournis par les flux d'exploitation	34
2.2. Les moyens du financement du cycle d'exploitation.....	36
2.3. Le besoin de financement d'exploitation	37
2.3.1. Définition du financement d'exploitation (BFE).....	37
Section 02 : Les risques de crédit et les moyennes préventions	38
2.1 Définition de risque de crédit	38
2.2 Les types des risques du crédit :	38
2.2.1 Le risque d'insolvabilité.....	38
2.2.2 Le risque particulier	39
2.2.3 Le risque d'immobilisation	39
2.2.4 Le risque de change	39
2.2.5 Le risque de taux.....	39
2.3 Les moyens de prévention des risques.....	40
2.3.1 Les règles prudentielles.....	40
2.3.1.1 Ratio de division des risques	40
2.3.1.2 Ratio de couverture des risques	40
2.3.2. Le suivi des engagements.....	41
2.3.3. Le recueil de garanties.....	41
2.3.3.2 Les garanties réelles	42

Section 03 : L'évaluation financière d'un projet d'exploitation	43
3.1 Le bilan financier.....	43
3.2 Les rubriques du bilan financier	44
3.3 Les indicateurs de l'équilibre financier	46
3.3.1 Le fonds de roulement net (FRN).....	46
3.3.2 Le besoin en fond de roulement (BFR).....	48
3.3.3 La trésorerie (TR)	49
3.4. Analyse du compte résultat	50
3.4.1 Solde intermédiaire de gestion.....	51
3.4.2 Les différents soldes intermédiaires de gestion (SIG) sont.....	51
3.4.3 La capacité d'autofinancement (CAF).....	54
3.4.4. L'analyse par la méthode des ratios	56
3.4.4.1. Définition d'un ratio	57
3.4.4.2. L'intérêt de l'analyse par les ratios	57
3.4.4.3 Les différents types des ratios.....	57
Conclusion	63
 Chapitre III: Cas pratique : montage et étude d'un dossier de crédit d'exploitation	
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil (BADR agence 361).....	64
1. La structure de l'agence BADR 361.....	66
1.1. Le servis crédit.....	66
1.1.1. L'organisation du service crédit.....	66
1.1.2. Les Relations du service de crédit.....	66
Section 02 : Etude de cas d'un dossier de crédit d'exploitation	67
2.1. Identification de l'entreprise	67
2.2. Analyse de la structure financière	67
2.2.1. Bilan financier condensé	67
2.2.2. Bilan financier en grande masse	68

2.2.3. L'analyse de l'équilibre financier des années 2017-2018-2019.....	72
2.2.3.1. Calcul du fond du roulement (FR)	72
2.2.3.2. Calcul du besoin en fond de roulement (BFR)	74
2.2.3.3. Calcul de la trésorerie (TR)	75
2.2.4. Analyse de compte résultat.....	77
2.2.4.1. Analyse par les SIG.....	77
2.2.4.2. Analyse par les ratios	82
Conclusion	89
Conclusion général	90
Bibliographie	
Liste des Schémas	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Annexes	
Table des matières	
Résumé	

Résumé

Pour approfondir notre recherche qui intitulé le thème suivant : l'évaluation financière d'un crédit d'exploitation, on adapte une démarche théorique et empirique dans lesquelles on a effectué un stage pratique au sein de l'agence BADR (361). Le but principal de notre travail d'avoir quel est le poids de l'évaluation financière dans l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation.

Notre étude a été menée, l'analyse d'équilibre financière dans l'étude d'un dossier de crédit d'exploitation. À partir des données de l'agence BADR (361) durant les trois années 2017, 2018 et 2019. En résulte d'après l'analyse des données de SPA SLIM indique que sa trésorerie est insuffisante, et en situation financière déséquilibré.

Mots clés : Banque (BADR), analyse financière, crédit d'exploitation, situation financière, SPA SLIM.

Abstract

For in-depth our research which entitled the following theme: the financial evaluation of an operating credit we adapt a theoretical and empirical approach in which we carried out a practical internship at his agency BADR (361). The main goal of our work to have what is the weight of the financial of an operating credit file; our study was carried out, the financial balance analysis in the study of an operating credit file, based on data from the BADR (361) agency during the three years 2017, 2018 and 2019.

Result from data analysis of SPA SLIM indicates its cash flow is insufficient, and in a unbalanced financial situation.

Keywords:

Bank (BADR), financial analysis, operating credit, financial situation, SPA SLIM.